

IATF 2025 :

La 4^{ème} édition
couronnée par des
contrats de plus de 48,3
milliards de dollars

P.02

Sur décision du président de la République :
Lancement du Fonds de financement
des start-up et des jeunes innovants
à l'échelle africaine

P.02



Réunion du Gouvernement :
Le secteur des transports, la
lutte contre les feux de forêt
et l'exploitation des réseaux
mobiles 5G au menu

P.02



Justice :



Fraude aux visas canadiens :
Une employée d'une
agence de voyages
condamnée à Alger

P.04

Formation supérieur :



Des contrats d'embauche
pour les diplômés des
écoles supérieures

P.03

Annaba :



Visite d'une délégation du
ministère du commerce
intérieur à la braderie
scolaire de Berrahal

P.07

Annaba :

Le wali inspecte
les infrastructures
éducatives et réaffirme
l'engagement des
autorités locales

P.06



RÉUNION DU GOUVERNEMENT :
Le secteur des transports, la lutte contre les feux de forêt
et l'exploitation des réseaux mobiles 5G au menu

Le Premier ministre par intérim, M. Sifi Ghrieb a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi de la mise en œuvre des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune concernant le secteur des transports, ainsi que la campagne de lutte contre les feux de forêt et l'examen des projets de décrets exécutifs portant exploitation des réseaux mobiles (5G), indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral:
"Le Premier ministre par intérim, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce mercredi 10 septembre 2025, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi de la mise en œuvre des directives

données par Monsieur le président de la République lors de la réunion qu'il a présidée le 26 août 2025, concernant le secteur des transports.
A ce titre, le Gouvernement a examiné la feuille de route relative au renouvellement du parc national de bus, à travers l'importation immédiate de 10.000 bus neufs de transport des voyageurs, en remplacement des anciens, ce qui permettra, comme première étape, de remplacer tous les bus en service depuis plus de 30 ans, et la moitié de ceux dont la durée de vie se situe entre 25 et 30 ans. Cette feuille de route permettra également le renouvellement progressif du reste du parc national de bus, notamment à travers les capacités de production

nationales dans ce domaine.
Dans le même contexte, le Gouvernement a entendu une communication sur le programme d'entretien des autoroutes, mettant en exergue les opérations d'entretien déjà engagées et celles prévues à court et moyen terme. Ces opérations portent essentiellement sur la réparation et la réhabilitation des tronçons endommagés, ainsi que l'identification des axes majeurs d'une approche globale de gestion et de maintenance de ce type d'infrastructures essentielles.
Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication sur la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêt 2025 et du bilan provisoire des incendies. Le rapport d'étape a



mis en avant l'efficacité des efforts de lutte contre ce phénomène, grâce à la démarche proactive et anticipative adoptée par les pouvoirs publics, ainsi qu'aux moyens et capacités importantes mobilisées, dans le cadre du dispositif de prévention et de lutte contre les feux de

forêts, qui restera actif jusqu'à la fin de la saison.
Enfin, le Gouvernement a examiné trois (3) projets de décrets exécutifs portant approbation de licences d'établissement et d'exploitation de réseaux de communications électroniques mobiles ouverts au public de cinquième génération (5G) et la fourniture des services y afférents, attribuées, respectivement, aux sociétés suivantes: ATM Mobilis S.P.A., Optimum Télécom Algérie S.P.A. et Watanya Télécom Algérie S.P.A., et ce, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, notamment celles de la loi n° 18-04 du 10 mai 2018, fixant les règles générales relatives à la poste et aux communications électroniques".

SUR DÉCISION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE :
Lancement du Fonds de financement des start-up
et des jeunes innovants à l'échelle africaine

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, a annoncé, mercredi au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), le lancement officiel, sur décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, du Fonds de financement des

start-up et des jeunes innovants à l'échelle africaine au niveau de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement (AACISD).
"Le travail va commencer immédiatement avec 30 entreprises participant à la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF) pour

l'accompagnement et le financement" de ce Fonds, a précisé le ministre en marge de la foire qui s'achève mercredi après une semaine d'intenses activités. Parmi les objectifs de ce Fonds, M. Ouadah a cité "l'autonomisation des jeunes et la promotion de l'innovation en Afrique, conformément à la teneur du discours du président



de la République à l'ouverture de cette édition et à ses engagements".
Le ministre a également fait savoir qu'il sera procédé, en

collaboration avec l'AACISD, dans le cadre du programme de formation et de financement des étudiants africains dans les universités algériennes, à l'organisation d'un événement dédié à ces étudiants lors de la Conférence africaine des start-up, prévue à Alger en décembre prochain, sous le haut patronage du président de la République.

IATF 2025 :
La 4ème édition couronnée par des contrats
de plus de 48,3 milliards de dollars

La quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF-2025), organisée du 4 au 10 septembre à Alger, a été couronnée par la signature de contrats d'une valeur de plus de 48,3 milliards de dollars, dont 11,4 milliards de dollars au profit de l'Algérie, ont annoncé les organisateurs lors de la cérémonie de clôture de cet événement, mercredi après-midi au Palais des expositions des Pins maritimes.
- Le président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), M. Charef-Eddine Amara, a estimé que la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) à Alger était un "franc succès" sur tous les plans, au regard des accords et contrats signés, des partenariats établis, des

rencontres organisées et de l'esprit de fraternité et de solidarité ayant régné tout au long de l'événement. Dans une allocution prononcée lors de la Nuit de l'Afrique, organisée mardi soir par le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), en partenariat avec l'UNEP et la Banque africaine d'import-export Afreximbank, en marge de l'IATF, M. Amara a précisé que cet événement est désormais "un rendez-vous continental de premier plan, reflétant la place de l'Algérie sur la scène africaine".
Amara, également PDG du groupe public Madar Holding, a exprimé sa profonde gratitude au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, affirmant que "grâce à sa vision, à ses orientations et à son soutien



indéfectible, cet événement a été à la hauteur des enjeux en tant que trait d'union entre les économies et les peuples du continent".
Cette édition de l'IATF est "un franc succès non seulement au regard du nombre d'accords conclus, de partenariats établis

et de rencontres organisées, mais aussi de par l'esprit de fraternité et de solidarité ayant régné tout au long de l'événement", a-t-il estimé.
L'organisation de cette édition a permis de faire de l'Algérie à nouveau "la capitale de l'Afrique",

en ravivant l'esprit d'unité et de solidarité historiques, mais aussi en offrant un espace de rencontre, d'échange d'expertises et de renforcement des opportunités de coopération entre acteurs économiques, a-t-il dit.
Il a, par ailleurs, affirmé que "les entreprises algériennes, pleinement conscientes que leur espace naturel est l'Afrique, sont prêtes à partager et à coopérer avec leurs homologues africaines pour établir des partenariats stratégiques, échanger les savoir-faire et contribuer au développement commun du continent", ajoutant que "la clôture de cette quatrième édition de l'IATF marque le début d'une coopération plus approfondie, d'une plus grande intégration et de liens plus solides entre les pays africains".

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

Edité par la S.A.R.L. MEDIACOM PRESSE
Siège social : 46 Emir Abdelkader - Annaba

Directeur général : Bicha salim
Directeur de la publication : Noureddine Boukraa
Directrice de la rédaction : Bicha Bariza Nesrine
Tél/Fax : 038 45 58 35
Tél/Fax : 038 45 58 36
Tél/Fax : 038 45 58 37
Email: redactionseybouse@gmail.com

P.A.O SEYBOUSE Times
Site web: www.seybousestimes.dz
Email: redaction@seybousestimes.dz
contact@seybousestimes.dz
Facebook : SEYBOUSE TIMES
Impression : SIE Constantine
Diffusion : EURL K.D.P.A cité Benzekri Bât F N ° : 424 Constantine

Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité, Agence ANEP 01, AVENUE PASTEUR ALGER
TEL : 021 73 71 28
021 73 76 78
021 74 99 81
FAX : 021 73 95 59
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.
Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction

Des contrats d'embauche pour les diplômés des écoles supérieures

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé une réunion avec les établissements universitaires du pôle scientifique et technologique « Chahid Abdelhafid Ihaddaden » de Sidi Abdellah. Cette rencontre a été consacrée à la mise en place de nouvelles filières de formation de pointe, en phase avec les besoins nationaux et les mutations internationales dans les domaines technologiques.

Spécialités de pointe en sciences et technologies

Parmi les décisions phares annoncées figure l'ouverture de spécialités pointues à l'École supérieure des sciences et technologies et à l'École nationale supérieure des systèmes autonomes et de la cybersécurité. L'objectif est de préparer une nouvelle génération de compétences dans les domaines de la haute technologie,



des systèmes intelligents et de la sécurité numérique, au cœur des enjeux actuels. Ces nouvelles formations visent à répondre à la demande croissante de spécialistes en Algérie et à l'international. L'accent mis sur la cybersécurité est particulièrement important compte tenu des défis croissants en matière de sécurité informatique. La formation de spécialistes permettra de protéger les infrastructures critiques et les données sensibles, contribuant ainsi à la souveraineté

numérique du pays.

Master national en systèmes anti-drones

Le ministre a également confirmé la date du 12 octobre prochain pour le lancement officiel d'un Master national en systèmes anti-drones. Cette formation inédite répond à un besoin stratégique dans un contexte où la question de la maîtrise et de la neutralisation des drones s'impose comme un enjeu sécuritaire et technologique mondial.

Ce master permettra de former des experts capables de développer et de mettre en œuvre des solutions pour contrer les menaces posées par les drones, tant sur le plan civil que militaire. L'Algérie se positionne ainsi à l'avant-garde de ce domaine en pleine expansion.

Contrats d'embauche pour les diplômés

Lors de cette réunion, il a été question de la préparation de

contrats d'embauche au profit des diplômés des écoles supérieures de Sidi Abdellah, une mesure visant à rapprocher l'université du marché du travail et à offrir aux jeunes compétences des débouchés réels dans des secteurs stratégiques. Cette initiative témoigne de l'engagement du ministère à favoriser l'employabilité des jeunes diplômés et à répondre aux besoins des entreprises algériennes en matière de compétences pointues. L'objectif est de créer un écosystème favorable à l'innovation et au développement technologique.

Nouveaux espaces et équipements scientifiques

Enfin, la rencontre a porté sur la création de nouveaux espaces de services pour les étudiants du pôle scientifique ainsi que sur l'acquisition d'équipements scientifiques de pointe. Ces investissements visent à renforcer

la qualité de la formation et de la recherche, tout en offrant aux étudiants un environnement moderne et adapté aux standards internationaux.

La modernisation des infrastructures et l'acquisition d'équipements de pointe sont essentielles pour attirer les meilleurs étudiants et chercheurs, et pour permettre à l'Algérie de se positionner comme un acteur majeur dans le domaine de la science et de la technologie.

À travers ces mesures, le ministère réaffirme sa volonté de moderniser l'enseignement supérieur algérien et de l'aligner sur les grandes évolutions technologiques mondiales. Le pôle de Sidi Abdellah se confirme ainsi comme un centre stratégique de formation et d'innovation, destiné à jouer un rôle clé dans le développement scientifique et économique du pays.

Rentrée universitaire : Le calendrier officiel des transferts dévoilé

La Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation, relevant du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, a adressé une correspondance aux présidents des conférences régionales concernant les transferts des anciens étudiants. Dans cette lettre, la Direction a confirmé que la période de transfert pour les anciens étudiants, qu'il s'agisse d'un changement au sein de la même institution universitaire ou vers une autre, ou d'un passage d'une filière à une autre, se fera via le système PROGRES. Cette procédure se déroulera du samedi 13 au vendredi 19 septembre 2025. Le traitement des demandes de

transfert aura lieu du samedi 20 au mardi 23 septembre 2025. Quant à l'annonce des résultats des transferts, elle est fixée au mercredi 24 septembre 2025.

La Direction a également précisé que la confirmation du transfert, le paiement des frais et l'inscription finale se feront du mercredi 24 au samedi 27 septembre 2025.

La recherche scientifique et l'innovation : Le chemin de l'Algérie vers le leadership africain

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a souligné le rôle crucial de l'université algérienne dans le soutien au leadership économique

de l'Algérie à l'échelle africaine, en accueillant des idées novatrices qui répondent aux exigences du développement.

Dans une déclaration de presse faite hier dimanche, après sa visite du pavillon algérien à la Foire commerciale intra-africaine 2025, organisée au Palais des expositions, Baddari a expliqué que le programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a fait de la recherche scientifique et de l'innovation des déterminants majeurs du développement économique.

Cela a permis à l'université algérienne de se transformer en un levier stratégique pour le développement de produits



innovants qui renforcent les échanges avec les pays africains. Le ministre a indiqué que le pavillon algérien mettait en lumière les réalisations du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à travers des innovations exposées dans les domaines de l'agriculture, de l'intelligence artificielle, de la santé, de la production animale et de la micro-technologie. Il a affirmé que ces résultats ouvrent de nouvelles perspectives

de partenariats entre l'Algérie et le reste des pays du continent.

Il a ajouté que les produits universitaires ont suscité l'intérêt d'un grand nombre d'opérateurs africains dans différents secteurs, saluant le rôle joué par l'université algérienne pour affirmer sa position en Afrique grâce à l'accompagnement des différents secteurs.

En conclusion, Baddari a réaffirmé que la concrétisation du slogan « L'Afrique aux Africains » passe par l'investissement dans le capital humain et le renforcement de la position de l'université en tant qu'acteur essentiel du développement global du continent.

Le géant pharmaceutique Pfizer confie la direction de son Cluster Afrique du Nord à l'Algérienne Ouardia Djoudjai

Le géant pharmaceutique Pfizer vient d'annoncer la nomination de l'Algérienne Ouardia Djoudjai au poste de directrice du Cluster Afrique du Nord. Dans ce rôle stratégique, elle aura la responsabilité de superviser l'ensemble des opérations de l'entreprise dans la région. Sa mission principale sera d'accélérer la croissance, d'élargir l'accès aux soins de santé et de stimuler l'innovation dans ses multiples domaines thérapeutiques. Djoudjai, qui a rejoint Pfizer en 2010, a gravi les échelons en occupant des postes clés dans le marketing, la gestion de marque et la direction de catégories. Plus récemment, en tant que directrice commerciale des vaccins et de l'oncologie pour les pays du Golfe, sa vision stratégique a été cruciale pour l'atteinte d'excellents résultats et le renforcement des

équipes.

Avec plus de 17 ans d'expérience dans l'industrie, elle a développé et mis en œuvre avec succès des stratégies de vente et de marketing pour les marchés émergents et le Golfe. Ses compétences s'étendent à des domaines essentiels tels que l'oncologie, les maladies rares, les vaccins et les médecines internes. Son leadership a notamment permis d'assurer une croissance à deux chiffres dans plusieurs catégories thérapeutiques.

Le parcours académique impressionnant de Ouardia Djoudjai

La nomination de Djoudjai à un tel poste stratégique confirme la volonté de Pfizer de mettre les patients au cœur de sa stratégie. Forte de sa connaissance du secteur de santé en Afrique du Nord, elle a pour mission d'élargir l'accès aux thérapies innovantes



et de renforcer les collaborations avec les professionnels de santé, les gouvernements et les communautés locales.

Par ailleurs, suite à sa nomination, Ouardia Djoudjai a exprimé à la presse son enthousiasme : « Je suis honorée de diriger le Cluster

Afrique du Nord de Pfizer à un moment aussi transformateur pour le secteur de la santé. Mon objectif est d'utiliser l'innovation mondiale de Pfizer et notre expertise locale pour améliorer l'accès des patients à des thérapies qui changent des vies. Je souhaite

également encourager une culture d'excellence, de collaboration et d'inclusion ».

Ouardia Djoudjai détient une licence en sciences et une certification en leadership de la croissance stratégique. Elle complète actuellement son parcours avec un MBA à l'université de Liverpool, ce qui témoigne de son engagement à continuer d'apprendre et de se perfectionner dans le domaine du leadership.

Pfizer est une entreprise biopharmaceutique mondiale qui développe et produit des médicaments et des vaccins innovants pour améliorer la santé des patients. Fondée en 1849, elle est aujourd'hui un leader du secteur, investissant massivement dans la recherche pour des domaines cruciaux comme l'oncologie, les maladies rares et les vaccins.

FRAUDE AUX VISAS CANADIENS : Une employée d’une agence de voyages jugée à Alger

Le tribunal de Cheraga, à Alger, a statué sur une affaire de fraude aux visas canadiens. Une employée d’une agence de voyages, âgée d’une vingtaine d’années, a été jugée coupable d’avoir escroqué plusieurs personnes en leur soutirant d’importantes sommes d’argent. Cette employée demandait à des clients entre 120 000 et 170 000 dinars algériens (12 à 17 millions de centimes) pour leur promettre l’obtention de visas, notamment pour le Canada. Les victimes ont déclaré avoir attendu, dans certains cas, plus de sept mois sans jamais recevoir les documents. Suite à ces faits, des plaintes ont été déposées, menant à l’ouverture d’une enquête judiciaire pour déterminer les

circonstances de cette affaire. Escroquerie aux visas : une employée d’une agence de voyages condamnée à Alger La personne en question est accusée d’avoir escroqué plusieurs personnes en leur faisant croire qu’elle pouvait leur obtenir des visas, et ce, en échange de sommes allant de 120 000 à 170 000 dinars algériens. En plus de sa peine, le tribunal l’a aussi condamnée à verser 300 000 dinars algériens à l’une des victimes, l’autre ayant déjà été remboursée. L’affaire a éclaté suite à des plaintes déposées par plusieurs citoyens. Par conséquent, les services judiciaires ont entamé une enquête sur une affaire de fraude aux visas. Les victimes affirmaient avoir contacté cette agence de voyages pour obtenir

des visas, principalement pour le Canada. L’une d’elles, originaire de Ghardaia, a expliqué avoir versé 170 000 dinars à l’accusé pour un visa et un billet d’avion. Néanmoins, l’employée a ensuite ignoré ses appels et a retardé la procédure pendant plus de sept mois. Ce qui a poussé la victime à porter plainte. Une autre victime a raconté une expérience similaire, expliquant avoir versé 120 000 dinars algériens à l’accusée et à son fils pour obtenir un visa canadien, mais leur promesse n’a jamais été tenue. Par ailleurs, lors de son procès, l’accusée a déclaré avoir déposé les dossiers de visa, mais qu’elle n’avait reçu aucune réponse. Elle a également affirmé avoir déjà remboursé l’une des victimes et



s’être engagée à rembourser les autres. Un vaste réseau de faux passeports démantelé à Khenchela Une importante affaire de falsification de passeports vient d’être découverte en Algérie, impliquant douze personnes dont plusieurs employés du service biométrique de la commune de Khenchela. Au cœur de ce réseau, un individu basé à Marseille, opérant sous le pseudonyme « Waliddz 24 », proposait des faux passeports à 2500 euros aux migrants algériens en situation irrégulière en Europe.

L’enquête, déclenchée le 29 juillet 2024, a révélé que le cerveau de l’opération utilisait Snapchat pour contacter ses clients. Le principal suspect, Kh. Aymen, un ingénieur informatique de 36 ans, a avoué avoir falsifié trois passeports en utilisant le logiciel « Guichet électronique » du ministère de l’Intérieur. Les investigations ont mis au jour l’existence de 1104 passeports délivrés sans empreintes digitales entre mai et juin 2024. Une perquisition dans l’agence de location de voitures du suspect principal a permis de découvrir soixante faux passeports supplémentaires. Les accusés font face à de multiples charges, notamment pour association de malfaiteurs, abus de fonction et falsification de documents administratifs.

AFFAIRE SPÉCULATION SUR LA POMME DE TERRE : Lourd réquisitoire contre les accusés

Le procureur de la République du pôle national de lutte contre la cybercriminalité près le tribunal de Dar El Beida a requis ce mercredi la peine maximale de 20 ans de prison ferme, assortie d’une amende de 10 millions de dinars, contre les spéculateurs sur la pomme de terre. Il s’est référé à l’article 13 de la loi sur la lutte contre la spéculation illégale. L’affaire remonte au mois d’avril

dernier. Dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux, deux agriculteurs incitaient directement et de manière agressive à la spéculation sur la pomme de terre, allant jusqu’à menacer quiconque tenterait de récolter et vendre le produit au prix courant du marché national. Quatre accusés ont comparu pour la première fois devant la justice. Il s’agit des agriculteurs « Ch. Abdelkader » et « W. Gh. Laid »,

un courtier ainsi que l’auteur de la vidéo diffusée sur TikTok. Les réquisitions du parquet interviennent après un interrogatoire minutieux des accusés détenus, poursuivis pour menaces et spéculation illégale. L’agent judiciaire du Trésor public s’est également constitué partie civile, présentant un mémoire écrit devant la même instance judiciaire pour réparation des préjudices subis



IL EXPLOITE DES PUBLICATIONS EN LIGNE AFIN D’ATTIRER SES VICTIMES : Un charlatan arrêté

La brigade de lutte contre la cybercriminalité de la wilaya d’El Bayadh a réussi, en fin de semaine dernière, à arrêter un individu de 48 ans accusé d’escroquerie par le biais de pratiques occultes et de promotion d’actes de sorcellerie sur internet. L’affaire a été traitée après la découverte de plusieurs publications électroniques sur Facebook, que le suspect utilisait pour promouvoir des actes de sorcellerie et de charlatanisme. Suite à cela, la brigade a entamé des investigations après avoir informé le parquet compétent. Grâce à des enquêtes techniques, l’identité du suspect a été établie. Un plan de sécurité a été mis en place, conduisant à son arrestation alors qu’il s’apprêtait à pratiquer des actes de sorcellerie. Au cours de l’enquête, les forces de l’ordre ont saisi des photos de personnes, des talismans et des conversations indécentes. L’enquête a révélé que le



suspect escroquait ses victimes en exploitant leurs besoins, les trompant avec des pratiques de charlatanisme et l’écriture de faux talismans et amulettes. Après l’accomplissement de toutes les procédures légales, un dossier judiciaire a été constitué. Le suspect a été présenté devant le parquet du tribunal d’El Bayadh qui a ordonné son placement en détention et l’a condamné à 5 ans de prison ferme assortis d’une

amende. Cet incident souligne les dangers croissants de l’escroquerie en ligne, en particulier ceux liés à l’exploitation de la crédulité des personnes cherchant des solutions spirituelles ou occultes. L’utilisation de plateformes comme Facebook pour promouvoir de telles pratiques illégales est particulièrement préoccupante. Faux raqi arrêté à Aïn Azel pour

escroquerie et abus de confiance Le mois de juillet dernier, la police de Sétif a mis fin aux activités frauduleuses d’un individu qui se présentait comme un raqi (guérisseur religieux) dans la région d’Aïn Azel. L’escroc exploitait la crédulité de ses victimes en prétendant pouvoir les soigner grâce à de l’eau prétendument bénite et à la récitation de versets coraniques. Selon les autorités, le suspect

profitait de la vulnérabilité de ses patients pour les escroquer, leur soutirant de l’argent et des biens une fois leur confiance gagnée. L’enquête, déclenchée suite à plusieurs plaintes, laisse présager un nombre de victimes potentiellement plus important que celui actuellement connu. Face à cette situation, la sûreté de wilaya a lancé un appel public invitant toute personne ayant été en contact avec le faux guérisseur à se manifester auprès des services de police. Le suspect fait désormais l’objet de poursuites pour escroquerie, abus de confiance et pratiques assimilées à de la sorcellerie. Cette affaire met en lumière la persistance d’arnaques liées aux pratiques de médecine traditionnelle et spirituelle en Algérie, appelant à une vigilance accrue de la part de la population. L’exploitation de la foi et de la vulnérabilité des individus est une pratique répréhensible qui nécessite une action ferme des autorités.

IATF : Des entreprises algériennes signent plusieurs contrats dans le secteur des industries mécaniques

Des entreprises algériennes ont signé, mardi, plusieurs contrats importants portant sur des projets dans le secteur des industries mécaniques, dans le cadre de la 6ème journée de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), organisée à Alger du 4 au 10 septembre.

La cérémonie de signature de ces contrats s'est déroulée au Palais des expositions (Pins maritimes), en présence du Secrétaire général du ministère de l'Industrie, Salem Ahmed Zaid.

Dans ce cadre, la société "Chery Algérie" a signé cinq conventions de sous-traitance avec des opérateurs algériens, dont un mémorandum d'entente avec la société Les Câbleries de télécommunications d'Algérie (CATEL), visant à équiper les véhicules Chery produits en Algérie de faisceaux électriques, pour une valeur initiale d'environ 7,7 millions de dollars, selon les explications fournies lors de la cérémonie de signature.

La société a également conclu un contrat avec "Fabcom", une société spécialisée dans la fabrication de batteries automobiles, d'une valeur de 130 millions de dollars, ainsi qu'un contrat avec "Dedax", pour la fabrication de différents filtres,



d'une valeur de près de 23 millions de dollars.

Le quatrième contrat a été signé avec l'entreprise "Hamadou Ezzedine" spécialisée dans la fabrication de câbles et de faisceaux électriques. Un autre contrat a été conclu avec la société "Briks" spécialisée dans la fabrication de plaquettes de freins. De son côté, l'entreprise "VMS", spécialisée dans la fabrication de motocycles, a signé deux contrats pour exporter ses produits vers des pays africains: le premier avec la société libyenne "Mahroussa Export", et le second avec la société malienne "Sinasoft Multiservices", permettant ainsi l'exportation de véhicules finis et de différentes pièces détachées.

Le Holding Algeria Chemical

Specialities (ACS) a, pour sa part, signé trois contrats avec la société "ALGERIA FAW Trucks Industries", qui projette de fabriquer en Algérie des camions de la marque chinoise "FAW".

La valeur de ces contrats, incluant les accords conclus avec la Société nationale de sidérurgie "SNS", s'élève à près de 200 millions USD. Ils portent sur l'utilisation de verre, de rétroviseurs, de peinture et de plastique produits localement dans ces véhicules, permettant ainsi d'atteindre un taux d'intégration estimé à 12%.

Dans le même contexte, l'entreprise "Briks", spécialisés dans la fabrication de plaquettes de freins, a conclu un accord avec la société tunisienne "Velosi", spécialisée dans la fabrication de tricycles

électriques. La société "AMC FLTER" a, de son côté, signé un contrat portant sur l'exportation de filtres vers le Sénégal.

La société "AMIMER ENERGY" a conclu trois contrats d'une valeur globale estimée à 100 millions USD avec la société tchadienne "ENCOBAT". Le premier porte sur l'exportation de motocyclettes électriques, tandis que les deux autres concernent la distribution d'équipements énergétiques et la réalisation d'une centrale électrique hybride solaire-diesel.

La Bourse algérienne de la sous-traitance et du partenariat (BASTP) a également signé un mémorandum d'entente avec l'Association tunisienne des équipementiers automobiles (TAA), en vue de coopérer et d'échanger des expertises entre les deux pays, ainsi que d'examiner les moyens de renforcer l'intégration dans le domaine de la sous-traitance mécanique pour la production de véhicules destinés à l'exportation hors du continent africain.

A cette occasion, le directeur des industries mécaniques au ministère de l'Industrie, Mohamed Mostefai a affirmé que ces contrats tendent à soutenir le secteur de la sous-traitance industrielle en Algérie

et à renforcer ses capacités productives, dans le cadre des efforts visant à mettre en œuvre les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la promotion du taux d'intégration nationale et au développement d'une véritable industrie automobile, permettant ainsi de réduire la facture d'importation et d'employer une main-d'œuvre algérienne qualifiée. Dans le domaine des équipements médicaux, la société algérienne "Somemi Plus" a conclu un contrat avec l'entreprise américaine "Carpathia" pour l'exportation de dispositifs médicaux vers les Etats-Unis, d'une valeur de cinq (5) millions USD.

Par ailleurs, un accord a été signé dans le domaine des industries mécaniques, entre la société "BAIC Algérie" et la société sud-africaine "Feltex Automotive Trim".

Dans le cadre de ce partenariat, l'entreprise sud-africaine investira près de 50 millions USD dans une première phase en Algérie, pour la fabrication de pièces intérieures destinées aux véhicules BAIC produits en Algérie, avec la possibilité de fournir ultérieurement d'autres marques.

Une 1^{ère} pour l'Algérie : Des scooters SYM exportés vers ces 2 pays africains

L'entreprise Algeria Ham Motors a marqué un tournant décisif dans le secteur de l'industrie des deux-roues en Algérie en signant un accord d'exportation d'une valeur de 1,2 million de dollars. La transaction, conclue hier à la Safex, concerne l'envoi de scooters de la marque SYM vers la Tunisie et de tricycles vers le Tchad.

Cette exportation, bien que modeste en comparaison d'autres accords commerciaux, représente une étape majeure pour l'entreprise algérienne. Il s'agit de la toute première fois qu'une marque de scooters produite localement, en l'occurrence SYM, prend le chemin de l'export.

Selon le directeur de l'usine, ce succès est le fruit de la qualité des engins produits et de la réputation internationale de la marque SYM. Le fabricant, d'origine taïwanaise, a en effet permis à Algeria Ham Motors de passer de l'assemblage à une production en CKD (Completely Knocked Down) avec un taux d'intégration de 35%.

Le patron d'Algeria Ham Motors a précisé que cet accord renforcera la position de l'entreprise sur le marché régional. Aux côtés de VMS Industrie, Algeria Ham Motors s'impose désormais comme une référence incontournable du secteur des deux-roues « Made In Algeria », un marché en pleine

croissance.

L'Algérie, porte d'entrée vers l'Afrique :

L'IATF 2025 le confirme

La quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), qui se tient actuellement à Alger, confirme le rôle stratégique de l'Algérie en tant que pôle économique régional et porte d'entrée incontournable vers le continent africain. L'événement a attiré une participation massive d'entreprises non-africaines, venues explorer de nouvelles opportunités de partenariats.

Organisée du 4 au 10 septembre, cette édition réunit près de 2 000 exposants et des délégations de 140 pays. Les secteurs représentés sont variés, allant de l'industrie à l'agriculture, en passant par les technologies de communication, l'énergie, l'agroalimentaire, les services financiers, le tourisme et la formation. Cette diversité reflète le caractère global de la foire, la consacrant comme une plateforme majeure d'échanges commerciaux et d'investissements à l'échelle mondiale.

De nombreux exposants internationaux ont d'ailleurs souligné les opportunités de coopération que l'événement offre avec des acteurs algériens et africains, notamment dans les domaines de l'industrie, de la logistique, du commerce et de



l'investissement.

Larissa Eitner, directrice des ventes internationales de l'entreprise suisse Pack Sys Global, spécialisée dans la fabrication de machines d'emballage, a fait part de son « émerveillement » face à l'ampleur de la foire. « L'événement offre une opportunité exceptionnelle de voir toute l'Afrique réunie en un seul lieu, » a-t-elle déclaré.

Elle a également noté que la présence de participants non-africains était « équilibrée », ce qui témoigne, selon elle, de l'orientation de l'Algérie et des pays africains vers des partenariats



plus solides et diversifiés.

Pour Larissa Eitner, cette première visite en Algérie a été révélatrice. Elle a identifié plusieurs atouts qui font du pays « un pôle d'attraction important pour les investisseurs » et « un partenaire clé dans la chaîne de valeur africaine ».

De son côté, Edouard Huot, délégué commercial auprès de l'Ambassade du Canada en Algérie, a expliqué que la participation canadienne, avec un pavillon regroupant 11 entreprises, vise à explorer de nouveaux marchés et à renforcer sa présence sur le continent. Les discussions



préliminaires ont déjà donné des résultats « très positifs ».

« Les entreprises canadiennes cherchent à accéder aux marchés africains via l'Algérie, » a-t-il précisé, mentionnant des secteurs clés comme l'agroalimentaire, les technologies de communication et les équipements aéronautiques.

Ces témoignages confirment que l'IATF n'est pas seulement un lieu de rencontre pour les pays africains, mais aussi un pont entre l'Afrique et le reste du monde, avec l'Algérie en position de leader.

ANNABA / RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026

Le wali inspecte les infrastructures éducatives et réaffirme l'engagement des autorités locales

Sihem.Ferdjallah

À l'approche de la rentrée scolaire 2025-2026, les autorités locales d'Annaba redoublent d'efforts pour garantir aux élèves une reprise des cours dans les meilleures conditions. Conformément aux orientations des hautes instances qui placent l'éducation nationale au cœur des priorités de l'État, le wali, Abdelkader Djellaoui, a effectué une visite de terrain consacrée au suivi des nouveaux établissements scolaires en voie d'achèvement. Cette initiative illustre la volonté des pouvoirs publics d'assurer une rentrée sereine et parfaitement organisée, tout en répondant aux besoins croissants en matière de capacités d'accueil. Accompagné de la responsable des équipements publics et du directeur de l'urbanisme, de la construction et de l'architecture, le wali s'est rendu sur plusieurs sites stratégiques. Parmi eux figure l'école primaire implantée dans la cité du 1er Mai de la commune d'El Bouni, ainsi qu'un collège édifié dans la commune d'El Eulma, au niveau du secteur dit "El Hashassia". Ces infrastructures, fruit d'un travail concerté entre les services de l'État et les collectivités locales, traduisent l'importance accordée à l'investissement dans l'éducation, considéré comme un pilier du développement humain et social. Les inspections menées sur le terrain ont confirmé que ces deux établissements sont désormais en état d'accueillir les élèves dès la rentrée. Les bâtiments scolaires sont achevés et les conditions matérielles nécessaires à leur fonctionnement sont



réunies. Toutefois, le wali a tenu à rappeler l'importance des détails qui garantissent la qualité de l'accueil, en insistant particulièrement sur la propreté des espaces intérieurs et extérieurs, ordonnant des opérations de nettoyage et d'embellissement à réaliser avant l'arrivée des élèves, afin d'offrir un environnement éducatif sain et motivant. Dans le même esprit, le wali a souligné la nécessité de doter les établissements de l'ensemble du mobilier scolaire requis : tables, chaises, bureaux et armoires. Selon lui, la qualité des équipements mis à disposition des élèves et des enseignants influe directement sur l'efficacité pédagogique et sur le confort quotidien. Le wali a insisté pour que l'installation de ce mobilier soit finalisée avant l'ouverture officielle de l'année scolaire, rappelant que la réussite éducative ne dépend pas seulement des programmes et du personnel enseignant, mais

aussi des conditions matérielles offertes aux apprenants. Au-delà de l'aspect technique, cette visite de terrain illustre une démarche de proximité visant à rassurer les parents d'élèves et à renforcer la confiance entre les citoyens et les institutions locales. En prenant le temps d'inspecter personnellement les chantiers, le wali entend démontrer que la préparation de la rentrée n'est pas laissée au hasard, mais fait l'objet d'un suivi rigoureux et constant. Cette approche contribue également à instaurer une culture de responsabilité et de transparence dans la gestion des biens publics. La rentrée scolaire 2025-2026 s'annonce ainsi comme un rendez-vous déterminant pour la wilaya d'Annaba. Avec une population en croissance et des besoins éducatifs toujours plus importants, l'ouverture de nouvelles infrastructures représente une réponse concrète aux attentes des familles. Elle



participe également à la lutte contre la surcharge des classes, un défi récurrent dans plusieurs régions du pays. En diversifiant et en élargissant l'offre scolaire, les autorités locales espèrent améliorer les conditions d'apprentissage et offrir à chaque enfant la possibilité d'évoluer dans un cadre propice à l'épanouissement. L'éducation demeure l'un des secteurs les plus stratégiques pour l'avenir de la nation. En investissant dans la construction d'écoles et de collèges modernes, en assurant leur équipement et en veillant à leur bon fonctionnement, l'État confirme sa volonté de bâtir une société fondée sur le savoir et l'égalité des chances. La visite du wali s'inscrit pleinement dans cette logique, en mettant en avant une gouvernance active et attentive aux besoins de la population. À l'issue de cette tournée, le wali a réaffirmé l'engagement des autorités locales à



poursuivre les efforts pour moderniser le secteur éducatif et à collaborer avec l'ensemble des partenaires institutionnels afin de garantir une rentrée scolaire réussie. Il a également salué la mobilisation des différents services techniques et des responsables du secteur, rappelant que la réussite de cette mission collective dépend de la coordination et du sens du devoir de chacun. En définitive, la visite du wali à Annaba témoigne d'une attention particulière portée aux infrastructures éducatives, mais aussi d'une vision plus large, celle d'une éducation accessible, équitable et adaptée aux défis contemporains. La rentrée scolaire 2025-2026 ne sera pas seulement marquée par l'ouverture de nouveaux établissements, mais aussi par la réaffirmation d'un engagement fort en faveur de l'avenir des enfants et, à travers eux, de l'avenir du pays tout entier.

ANNABA / RENTRÉE SCOLAIRE 2025/2026

Le Chef de daïra d'El Hadjar en tournée d'inspection à El Hadjar et Sidi Amar

S.Y

À quelques jours de la rentrée des classes, les préparatifs se poursuivent activement dans la wilaya d'Annaba. Hier, mercredi, le chef de daïra d'El Hadjar a effectué une visite de terrain afin de suivre l'état d'avancement des travaux dans plusieurs établissements scolaires. Cette sortie s'inscrit dans le sillage des directives du wali d'Annaba, qui a insisté sur la nécessité d'assurer les meilleures conditions d'accueil

pour les élèves. Accompagné de la cheffe de service des équipements publics, le responsable local s'est rendu dans les communes d'El Hadjar et de Sidi Amar. À El Hadjar, la visite a porté sur le CEM "Ressa Djoudi", située dans la cité Hraicha, où des opérations de réhabilitation sont en cours. À Sidi Amar, le chef de daïra a inspecté trois établissements dont le lycée Mohamed Hocini, le CEM "Salah Eddine El Ayoubi" et l'école primaire "Souleli Bachir".

Les travaux observés concernent notamment la réfection des bâtiments, l'aménagement des cours et la mise à disposition des moyens pédagogiques. L'objectif affiché est de garantir un environnement scolaire sécurisé et fonctionnel avant l'accueil des élèves. Cette tournée a permis de constater l'état d'avancement des chantiers et de rappeler l'importance de respecter les délais afin que la rentrée scolaire se déroule dans de bonnes conditions.



ANNABA:

Visite d'une délégation du ministère du commerce intérieur à la braderie scolaire de Berrahal

S.Y
À l'approche de la rentrée, les autorités locales multiplient les initiatives pour garantir la disponibilité et l'accessibilité des fournitures scolaires. Hier mercredi, une délégation du ministère du commerce intérieur et de la régulation du marché s'est rendue à Berrahal, dans la wilaya d'Annaba, pour inspecter les expositions d'articles scolaires dédiés à la vente au public. La visite a été conduite par M. Ahmed Bouriaï, directeur adjoint chargé de la maintenance et des réseaux au ministère, accompagné de M. Lechkhob Saïf Eddine, directeur du commerce de la wilaya d'Annaba, ainsi que de responsables locaux, parmi lesquels M. Abdelrahmane Samaï, chef du service de l'observation du marché et de l'information économique, et M. Chérif

Samaï, chef de l'inspection régionale de Berrahal. La première halte a eu lieu au centre de la manifestation commerciale, installé sur la place en face de la mairie de Berrahal. Les responsables ont pu constater la diversité et la qualité des produits proposés : cartables, cahiers, stylos et autres fournitures, mis en vente à des prix jugés compétitifs. L'objectif affiché est clair : alléger les charges financières qui pèsent sur les familles en cette période cruciale de l'année. À travers ce suivi de terrain, le ministère du commerce entend non seulement réguler le marché mais aussi veiller à ce que chaque parent puisse accéder aux fournitures essentielles, dans un contexte économique où la protection du pouvoir d'achat reste une priorité nationale.



ANNABA / EL BOUNI

Le Chef de daïra préside une réunion technique : Plusieurs projets au cœur des discussions



S.Y
Le siège de la daïra d'El Bouni a abrité une réunion technique dirigée par le Chef de daïra, Kouchit Abdelkrim. Y ont pris part le président de l'Assemblée populaire communale par intérim, le secrétaire général de la daïra, et celui de l'APC, ainsi que plusieurs responsables locaux, dont les chefs de services techniques, le trésorier de l'APC et le directeur du Centre de recherche en environnement. Les échanges ont porté sur quatre dossiers majeurs jugés prioritaires pour l'amélioration du cadre de vie des habitants. Il s'agit d'abord du projet de renouvellement du réseau des eaux usées (DNC) à la cité Essaroul, destiné à réduire

les risques sanitaires et les désagréments liés aux fuites récurrentes. La réunion a également examiné l'avancement du programme de suivi et d'aménagement des 184 logements ruraux à la cité du 1er mai, un chantier qui doit renforcer l'habitat rural dans la commune. Autre point important inscrit à l'ordre du jour, la numérisation du système de gestion des déchets, une initiative qui vise à moderniser le service public et à optimiser la collecte et le traitement des ordures ménagères. Enfin, les participants ont étudié le projet d'aménagement du carrefour situé face au siège de l'APC d'El Bouni, un axe routier stratégique pour la fluidité du trafic.

ANNABA / LUTTE CONTRE LA

SPÉCULATION

Contrôle du marché des pneus: Des visites de terrain pour prévenir les abus



S.Y
Les agents de la Direction du contrôle des pratiques commerciales et de la concurrence ont effectué une série de visites de terrain ciblant les grossistes spécialisés dans la vente de pneus. Cette opération avait pour objectif de s'assurer du respect des pratiques commerciales et de la conformité des produits proposés à la vente. Les inspecteurs se sont particulièrement intéressés à la transparence des transactions, à l'étiquetage des produits ainsi qu'aux conditions de stockage et de distribution. L'un des enjeux majeurs de cette campagne de contrôle est de lutter contre toute forme de fraude, de manipulation ou de spéculation sur les prix. Selon les services concernés, la

surveillance accrue de ce marché sensible vise à empêcher des hausses injustifiées, susceptibles de perturber l'équilibre de l'offre et de la demande. Ces contrôles s'inscrivent dans une démarche de protection des consommateurs, mais aussi de stabilisation du marché. « Notre mission est de garantir que les règles de concurrence loyale soient respectées et que les citoyens aient accès à des produits conformes et à des prix raisonnables », ont indiqué les agents mobilisés. Les autorités locales ont précisé que ce type d'opérations sera intensifié dans les prochaines semaines afin de dissuader toute tentative de monopole ou d'abus de position dominante sur ce segment du commerce.

ANNABA / PROTECTION CIVILE : Formation et recyclage des unités mobiles pour renforcer la lutte contre les incendies

Sihem.Ferdjallah

Dans le cadre du programme national de prévention et de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes agricoles, la Protection civile de la wilaya d'Annaba a organisé une série de formations théoriques et pratiques au profit des agents du groupement mobile. Ces sessions, tenues au niveau de l'unité principale, visent à évaluer le degré de préparation des équipes d'intervention et à consolider leurs compétences opérationnelles.

Les exercices portent aussi bien sur les techniques de détection précoce des départs de feu que sur les méthodes modernes d'extinction et de protection des zones sensibles. Les agents sont appelés à

assimiler les procédures de sécurité, l'utilisation optimale des moyens matériels, ainsi que la coordination avec les autres corps et institutions impliqués.

À travers ces sessions de formation et de recyclage, la Protection civile d'Annaba cherche à garantir une réactivité optimale en cas d'incendie, notamment durant la période estivale, où les risques de feux de forêts et de destruction des récoltes agricoles s'intensifient en raison des fortes chaleurs et des vents.

Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus globale menée par la direction générale de la Protection civile, qui fait de la préparation des troupes et de l'actualisation des savoir-faire un pilier essentiel de la lutte contre les catastrophes

naturelles.

En multipliant les exercices sur le terrain et les cours théoriques, les responsables veulent s'assurer que chaque agent est en mesure de réagir efficacement face à des incendies parfois soudains et violents. Il s'agit également de renforcer l'esprit d'équipe et la discipline, deux atouts majeurs dans la gestion des situations d'urgence.

À Annaba, comme dans d'autres wilayas du pays, la Protection civile joue un rôle central dans la préservation du patrimoine forestier et agricole, tout en assurant la protection des populations riveraines. Ces formations régulières contribuent donc non seulement à la sécurité des agents eux-mêmes, mais aussi à celle de l'ensemble des



citoyens.

Les autorités locales saluent par ailleurs la disponibilité et l'engagement des agents de la Protection civile, dont le travail en première ligne est souvent décisif pour limiter les dégâts humains et matériels causés par les feux.

La mise en place de tels programmes de formation illustre la volonté des pouvoirs publics de placer

la sécurité environnementale et alimentaire parmi leurs priorités. En protégeant les forêts et les récoltes, c'est à la fois la biodiversité, l'économie agricole et la santé des citoyens qui sont préservées.

Avec cette démarche proactive, la Protection civile d'Annaba confirme son rôle de bouclier face aux risques naturels, en misant sur la compétence et la disponibilité de ses agents.

ANNABA / ETAT CIVIL : Réouverture du bureau administratif de la cité Errym après les travaux de réhabilitation

S.Y

Le bureau administratif de la commune d'Annaba, situé à la cité Errym, a rouvert ses portes cette semaine après une période de réhabilitation. Fermé pour travaux d'aménagement et de modernisation, ce service

de proximité accueille de nouveau les citoyens dans des conditions améliorées. Les travaux menés ont porté sur la remise en état des locaux, l'amélioration de l'accueil et la mise en place d'équipements destinés à faciliter le traitement des dossiers administratifs. L'objectif affiché par les

autorités locales est de garantir une meilleure qualité de service aux habitants et de réduire les déplacements vers le siège central de l'APC. La réouverture de cette antenne s'inscrit dans une démarche plus large visant à rapprocher l'administration des citoyens et à renforcer l'efficacité de la gestion locale. Plusieurs

habitants de la cité, présents lors de la reprise des activités, ont exprimé leur satisfaction, soulignant que cette structure leur permet de gagner du temps dans l'accomplissement de leurs démarches quotidiennes. Avec ce nouvel espace réaménagé, la commune d'Annaba réaffirme sa volonté d'améliorer la relation



entre l'administration et les administrés, en plaçant la qualité du service public au cœur de ses priorités.

Agressé et dépouillé en pleine ville : la vidéo qui a conduit à l'arrestation de 2 agresseurs à Oran

À Oran, une vidéo publiée sur les réseaux sociaux montrant l'agression sauvage d'un jeune homme de 22 ans a servi de pièce maîtresse à une enquête policière.

Les faits, d'une violence crue, ont provoqué une onde de choc sur la toile avant de déclencher l'intervention ciblée des forces de l'ordre.

Grâce à une exploitation rapide de cette preuve audiovisuelle, les éléments de la 8ème sûreté urbaine, en coordination étroite avec leurs homologues de la 17ème sûreté urbaine, sont parvenus à identifier et interpellier deux suspects en un temps record.

L'enquête a également permis la restitution intégrale des effets personnels dérobés à la

victime lors de cette attaque.

L'affaire a débuté par la découverte d'une séquence vidéo devenue virale. Les images montraient deux individus en train de passer à tabac un jeune homme à l'aide d'armes blanches. Avant de le dépouiller de ses biens et de prendre la fuite. La brigade concernée a immédiatement saisi le dossier et lancé des investigations techniques et de terrain.

Les détectives n'ont pas tardé à mettre un nom sur les visages des agresseurs. Leurs vérifications ont établi que les deux suspects, étaient déjà connus des services de police pour des antécédents judiciaires. Une planification méticuleuse a alors été mise sur pied, débouchant sur une

opération d'interpellation menée avec une efficacité remarquable et sans accroc. Les éléments clés de l'enquête sont :

- L'utilisation de la vidéo comme preuve principale pour identifier les suspects.
- La coordination entre deux unités de police distinctes pour une action concertée.
- L'arrestation des deux individus, tous deux connus pour des faits similaires par le passé.

La récupération de l'intégralité des objets volés lors de l'agression.

Résultats de l'interpellation et la suite judiciaire

Les fruits de l'enquête dépassent la simple interpellation. Les forces de l'ordre sont parvenues à



mettre la main sur le butin intégral de l'agression. Les objets restitués comprennent une somme d'argent s'élevant à 80000 dinars algériens et 90 euros. Ainsi que l'ensemble des documents. Conformément à la procédure légale, les deux individus placés en garde à vue ont été présentés au parquet.

Le procureur de la République près le tribunal d'Oran, après examen du dossier, a requis et obtenu leur placement en détention préventive. Ils devront désormais répondre de leurs actes devant la justice pour les chefs d'accusation de vol avec violence et menace d'arme blanche.

La Pologne abat de nombreux «drones russes» entrés dans son espace aérien «intentionnellement»

La Pologne a dénoncé un « acte d'agression » et annoncé avoir abattu des « objets hostiles » dans son espace aérien au cours d'une attaque russe contre l'Ukraine. Selon l'armée, plus de dix objets avaient été repérés. Il s'agit d'une première pour ce pays membre de l'Otan depuis le début du conflit, alors que Varsovie a été l'un des alliés les plus importants de l'Ukraine jusqu'ici. Selon l'Union européenne, ces « violations » semblaient « intentionnelles ». Après des « violations à plusieurs reprises » de l'espace aérien polonais au cours d'une attaque russe contre l'ouest de l'Ukraine voisine mercredi 10 septembre, l'armée du pays



a annoncé le déploiement d'appareils polonais et alliés. « Les avions ont utilisé leurs armes contre les objets hostiles », a indiqué le ministre de la Défense polonais Wladyslaw Kosiniak-Kamysz dans un message sur les réseaux sociaux. Il précise être « en contact permanent avec le commandement de l'Otan ». La défense anti-aérienne de l'Alliance atlantique a, par ailleurs, déclaré avoir aidé à

contrer « plusieurs » drones dans le ciel polonais dans la nuit de mardi à mercredi, et qu'ils ont été « confrontés aux défenses aériennes polonaises et de l'Otan », a affirmé la porte-parole de l'Organisation, Allison Hart, sur son compte X. Le Premier ministre néerlandais démissionnaire Dick Schoof a confirmé la participation néerlandaise à l'opération aérienne en Pologne avec des avions F-35, dénonçant une « violation inacceptable » de l'espace aérien polonais. « C'est bien que les avions de chasse néerlandais F-35 aient pu apporter leur soutien, écrit-il sur X. Soyons clairs : la violation de l'espace aérien polonais la nuit dernière par des

drones russes est inacceptable. Elle prouve une fois de plus que la guerre d'agression russe constitue une menace pour la sécurité européenne ». « Les Pays-Bas sont solidaires de la Pologne, notre alliée au sein de l'Otan », a affirmé Dick Schoof. La Pologne a demandé à l'Otan d'activer l'Article 4 du traité Atlantique qui prévoit des consultations entre alliés en cas de menace sur l'un de ses membres. Les entretiens avec les alliés « prennent à ce moment précis la forme d'une demande formelle d'activation de l'article quatre du traité de l'Atlantique Nord », a déclaré le Premier ministre Donald Tusk devant le Parlement.

La flottille vers Gaza affirme qu'un deuxième bateau a été touché par un drone près de Tunis

La flottille vers Gaza a affirmé dans la nuit de mardi 9 septembre à mercredi 10 septembre qu'un autre de ses bateaux avait été touché près de Tunis et dit soupçonner un drone. Cette annonce intervient à la veille du départ prévu de la flottille en direction du territoire palestinien assiégé par Israël. La veille, c'est le « Family » qui avait été touché, avaient annoncé les organisateurs, vidéos à l'appui, selon RFI. Le navire « Family », qui fait partie de la Flottille internationale pour Gaza, avait été le premier à avoir été

endommagé par un drone, selon son équipe. Ici, au mouillage au large de Sidi Bou Saïd, près de Tunis, le 9 septembre 2025. L'« Alma », qui bat pavillon britannique, a été frappé, selon la flottille, dans les eaux tunisiennes, au large de Sidi Bou Saïd, dans la banlieue nord de Tunis. Dans une vidéo publiée par la rapporteure spéciale des Nations unies pour les territoires palestiniens, Francesca Albanese, on peut voir une boule de feu s'abattre sur le pont d'un bateau. « Des preuves vidéo suggèrent qu'un drone – sans lumière, afin de ne pas être vu – a largué

un engin qui a mis le feu au pont du bateau Alma », a-t-elle écrit. « Des experts suggèrent qu'il s'agissait d'une grenade incendiaire enveloppée dans des matériaux plastiques imbibés de carburant, qui aurait pu être enflammée avant d'atterrir sur le navire », a-t-elle ajouté. Le bateau « a subi des dommages causés par un incendie sur son pont supérieur. Le feu a depuis été éteint, et tous les passagers ainsi que l'équipage sont sains et saufs », a dit la flottille dans son communiqué. Sur place, des journalistes de l'AFP ont pu voir un bateau au loin entouré d'embarcations



avec des gyrophares des forces de l'ordre tunisiennes. Des sirènes étaient audibles et des dizaines de militants ont

brièvement manifesté sur la plage de Sidi Bou Saïd pour protester contre l'attaque présumée.

RDC

Au moins 72 morts dans une nouvelle attaque d'ampleur attribuée aux ADF/MTM

Une nouvelle attaque d'ampleur a été attribuée aux ADF/MTM dans l'est de la RDC dans la nuit de lundi à mardi 9 septembre. La société civile fait état d'un bilan d'au moins 72 morts et quatorze maisons incendiées, selon RFI. L'attaque s'est passée à Ntoyo, à l'est de Manguredjipa, dans le secteur des Bapere au Nord-Kivu. Pour Cyprien Sangala, coordinateur de l'organisation citoyenne Renadel, « ce qu'il s'est passé est vraiment un acte que nous qualifions d'inhumain. C'est un massacre de 72 civils tués de manière atroce.



Parmi eux, il y a des femmes, des hommes et des enfants. Des familles entières ont été décimées. Selon le témoin, ils

étaient environ 40, lourdement armés. Ils ont encerclé tout un quartier et ils ont commencé à casser de force des portes. Il n'y

avait que quelques maisons et des boutiques qui étaient encore ouvertes et qui ont été encerclées par ces bandits ». Les assaillants ont également ciblé un lieu de deuil où étaient rassemblés des dizaines de personnes, essentiellement membres d'une famille. Ce mardi, en plus du deuil, la colère et l'incompréhension de voir ces massacres se poursuivre se sont ajoutées parmi les habitants. Ces derniers se sentent abandonnés, malgré l'existence d'une opération conjointe des armées congolaises et ougandaises censées mener

des offensives contre le groupe rallié à l'État islamique. Cyprien Sangala s'est réuni avec d'autres représentants de la société civile locale, mardi. Ils se sont décidés à demander des comptes et exiger des explications de la part des autorités. « Les organisations de la société civile veulent que l'État donne des explications autour des énièmes cas de massacre de la population qui veut voir le groupe ADF être traqué officiellement par l'armée. Il y a eu une alerte une semaine avant le massacre, mais personne n'a réagi à cette alerte », déplore-t-il.

DEAL AVEC TRUMP:

Von der Leyen attendue au tournant au Parlement européen

Les eurodéputés attendent des explications de la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen mercredi à Strasbourg sur l'accord commercial avec Donald Trump qui laisse nombre d'entre eux amers, selon Arabenews. Elle devrait aussi s'exprimer sur la situation géopolitique particulièrement tendue, après des opérations de la Pologne d'interception de drones "hostiles" entrés dans son espace aérien au cours d'une attaque russe contre l'Ukraine voisine. Sur l'accord commercial avec Trump, la cheffe de l'exécutif européen aura fort à faire pour rassurer les parlementaires lors de ce traditionnel "discours sur

l'état de l'Union" durant lequel elle doit présenter ses grandes orientations politiques. "C'est une rentrée difficile. L'Europe est perçue comme assez faible", convient une source au sein de la Commission. Mais "sur Trump, le juge de paix, ce n'est pas l'accord, c'est l'après. S'il ne respecte pas l'accord, il faudra être très dur", insiste ce responsable, sous couvert d'anonymat. La fébrilité reste de mise à Strasbourg comme à Bruxelles plus d'un mois après la poignée de main entre Donald Trump et Ursula von der Leyen. D'autant que le milliardaire américain multiplie les menaces contre la législation européenne sur le numérique, dont l'amende géante infligée

par la Commission européenne à Google vendredi, qu'il a fustigée. Ursula von der Leyen aura "probablement un ton plus offensif" pour "essayer de faire passer la pilule, de vendre son accord" aux eurodéputés, grince Marina Mesure, membre du groupe de la gauche radicale. - "Humiliation" - Le Parlement européen a très mal accueilli ce "deal" avec Donald Trump scellé fin juillet: 15% de taxes américaines avec des exceptions pour des produits de l'UE comme l'aéronautique, assorties de promesses de l'Europe d'acheter massivement de l'énergie américaine et de réduire des taxes sur une série de produits made in USA. "Tout le monde s'accorde sur



le fait que c'est un mauvais deal" qui "traduit la faiblesse de l'Europe", tranche la cheffe du groupe centriste Valérie Hayer. Mais Ursula von der Leyen avait un "mandat" d'Etats membres comme l'Allemagne et l'Italie, et les industriels voulaient de la prévisibilité pour les mois qui

viennent, reconnaît-elle. Plus de la moitié des Européens (52%) ont ressenti de "l'humiliation" avec cet accord, selon un sondage publié dans le média Le Grand Continent et réalisé par l'institut Cluster17 dans cinq pays

UKRAINE:

Une nouvelle attaque russe fait de nombreuses victimes civiles dans la région de Donetsk

Le Premier ministre népalais Khadga Prasad Sharma Oli a annoncé sa démission mardi 9 septembre, au lendemain de manifestations contre le blocage des réseaux sociaux et la corruption. Celles-ci et la répression musclée par la police ont fait 19 morts et des centaines de blessés dans le pays. Peu avant l'annonce, le gouvernement avait rétabli les réseaux sociaux, alors que les manifestants accusent également le gouvernement d'autoritarisme et de corruption, selon RFI. « J'ai démissionné ce jour de mes fonctions de Premier ministre (...) afin que des mesures puissent être prises en



vue d'une solution politique et d'une résolution de problèmes », a-t-il écrit dans une lettre adressée au président népalais et transmise à la presse. À l'origine de la colère : la suspension des réseaux

sociaux, accusés par le gouvernement d'attiser les tensions, mais largement perçus comme une mesure autoritaire. Leur blocage a provoqué lundi 8 septembre des manifestations massives,

réprimées par la police. Les manifestants exprimaient aussi leur ras-le-bol face à la corruption. Selon des témoignages, les autorités auraient tiré à balles réelles. La semaine dernière, le gouvernement népalais avait bloqué l'accès à 26 plateformes numériques dont Facebook, YouTube et X (ex-Twitter). Le bilan s'élève à 19 morts. Selon des nombreux témoignages, la police aurait tiré à balles réelles contre les manifestants. Amnesty International a exigé « une enquête complète, indépendante et impartiale » sur les circonstances de l'intervention de la police. La porte-parole du bureau des

droits de l'Homme de l'ONU, Ravina Shamdasani, a fait de même, se déclarant « choquée par les morts et les blessés ». Le gouvernement avait annoncé jeudi le blocage des réseaux sociaux en application d'un arrêt rendu en 2023 par la Cour suprême exigeant qu'elles nomment un représentant local et une personne chargée de réguler leurs contenus. « Le gouvernement ne souhaitait pas bloquer l'usage des médias sociaux », a répété le Premier ministre dans sa déclaration. « Il souhaite simplement protéger le cadre de leur utilisation », a-t-il insisté, « ce n'était pas la peine de manifester pour ça ».

NIGER:

HRW alerte sur une intensification des attaques de l'État islamique au Sahel dans le Tillabéri

Au Niger, les attaques menées par le groupe État islamique au Sahel (EIS) contre les civils dans la région de Tillabéri se sont intensifiées au cours des derniers mois. C'est la conclusion d'un rapport publié mercredi 10 septembre par Human Rights Watch. Selon l'ONG, l'EIS a exécuté 127 personnes dans les cinq attaques qu'elle a pu documenter et qui se sont produites entre mars et

juin cette année. HRW appelle les autorités nigériennes à davantage protéger les civils dans cette zone. Le rapport se base sur une trentaine d'entretiens avec des témoins, activistes, journalistes et médecins. Selon ces témoignages, l'armée n'a pas réagi, malgré les alertes données. Les combattants du groupe État islamique au Sahel ont laissé derrière eux des dizaines de

morts et des maisons pillées et incendiées au cours de cinq attaques dans la région du Tillabéri entre mars et juin, selon le rapport de Human Rights Watch. En mars, à Fambita, les assaillants se sont dirigés vers la mosquée, au moment de la prière, et ont ouvert le feu. Une attaque similaire s'est produite en juin, à Manda, faisant plus de 70 morts. En mai, c'est le village de Dani Fari qui a été

attaqué. Cinq hommes et deux garçons ont été abattus de plusieurs balles dans le dos, la tête et les bras. Le village d'Ezzak a été visé en juin. Dans celui d'Abarkaïzé, c'est le chef du village qui a été exécuté. Il aurait refusé de collecter la zakat, un impôt, pour l'État islamique au Sahel (EIS). Aucune de ces attaques n'a été revendiquée, mais les témoins les attribuent à l'EIS. Dans la

plupart des cas, ils affirment que les assaillants les ont accusés de collaborer avec l'armée nigérienne et que, malgré leurs alertes, celle-ci ne les a pas protégés. Human Rights Watch appelle donc les autorités nigériennes à protéger les civils du Tillabéri, à enquêter sur ces crimes de guerre présumés et à poursuivre les responsables.

EN :
Petkovic, un mois pour tout changer



Malgré une qualification presque assurée pour la Coupe du monde 2026, l'équipe nationale d'Algérie peine à convaincre. Le match nul face à la Guinée (0-0), lundi dernier, a laissé un goût amer chez les supporters et observateurs du football algérien. Non pas pour le résultat, mais pour le contenu du jeu et les choix récurrents de Vladimir Petkovic, qui, dix-huit mois après sa prise de fonction, semble enfermé dans une logique de continuité qui ne donne pas satisfaction. Depuis sa nomination en mars 2024, Petkovic avait pour mission de reconstruire une équipe en perte de repères après deux éliminations consécutives au premier tour de la Coupe

d'Afrique des nations (2021 et 2023). Il héritait d'un groupe marqué par la fin de l'ère Belmadi, usé physiquement et psychologiquement, mais encore riche en talents. Pourtant, les changements se font attendre.

Les mêmes joueurs, les mêmes limites

L'un des reproches majeurs adressés à Petkovic concerne sa fidélité à des joueurs qui peinent à s'imposer ou à évoluer dans le temps. Aouar, Zerrouki, Benrahma, Tougaï et même le capitaine Mahrez, malgré un vécu en sélection, ne justifient plus leur statut d'indiscutables. Ces joueurs, à défaut d'apporter un plus dans le jeu, symbolisent une forme d'immobilisme qui freine l'éclosion d'un collectif plus dynamique. Pire encore,

cette continuité se fait au détriment de jeunes talents qui frappent à la porte, mais restent ignorés ou sous-utilisés. Badreddine Bouanani, Hadj Moussa et Ibrahim Maza, tous performants en club, peinent à obtenir leur chance en sélection. Même des éléments confirmés comme Kebbal ou le gardien Benbot, qui brillent en club, eux aussi, ne bénéficient pas de la confiance qu'ils mériteraient.

Des résultats qui masquent les faiblesses

Si Petkovic reste jusqu'ici protégé par des résultats globalement positifs (une seule défaite en qualifications à la CM 2026), la réalité du jeu sur le terrain est tout autre. L'EN ne dégage aucune identité claire, peine à construire dans la durée

et multiplie les prestations insipides. À cela s'ajoute un manque de créativité offensive flagrant, souvent compensé par les exploits individuels, notamment d'Amoura. Or, dans les grandes compétitions comme la CAN, l'Algérie ne pourra pas se contenter de jouer petit bras. La récente CAN en Côte d'Ivoire a rappelé que seules les sélections structurées, ambitieuses et bien préparées sur le plan collectif peuvent prétendre aller loin.

La CAN comme tournant décisif

À quatre mois de la CAN 2025 au Maroc, le temps presse. Petkovic n'a désormais qu'une fenêtre internationale - celle d'octobre - pour revoir sa copie, prendre des décisions fortes à

même d'installer un projet de jeu crédible. La sélection ne peut plus se permettre de vivre sur ses souvenirs ou de compter uniquement sur le talent brut de ses individualités. Il est urgent d'injecter du sang neuf, en vue de construire un groupe autour de jeunes à fort potentiel et de trancher avec certaines habitudes héritées de l'ère précédente. Cela passera par la remise en question du statut de certains cadres, dont le rendement reste insuffisant. Petkovic devra avoir le courage de prendre des décisions fortes, y compris écarter temporairement ou définitivement ceux qui ne répondent plus aux exigences du haut niveau. Car, dans une équipe qui vise le titre continental, aucun joueur ne peut être au-dessus du collectif.

Eliminatoires CM - Europe

La première masterclass de Thomas Tuchel enflamme enfin l'Angleterre

La victoire écrasante de l'Angleterre face à la Serbie donne espoir à tout un peuple, qui s'inquiétait des débuts peu encourageants de Thomas Tuchel sur le banc. La prestation collective aboutie et les performances individuelles de certains éléments enchantent la presse anglaise.

Des victoires sans convaincre contre l'Albanie, la Lettonie et l'Andorre et une défaite en amical face au Sénégal. Jusqu'à hier soir, les premiers pas de Thomas Tuchel n'avaient pas convaincu grand monde de l'autre côté de la Manche. Particulièrement critiques au sujet de la sélection anglaise, les médias britanniques jugeaient ainsi durement les Three Lions version Tuchel, où sa patte tardait à s'imprimer. Et puis il y a eu ce déplacement en Serbie mardi soir, et une



prestation totalement aboutie de la première à la dernière minute, avec une nette victoire 5-0.

Les Anglais respirent à nouveau, et basculent même presque dans l'euphorie. Oui, ils peuvent à nouveau croire à un possible futur sacre mondial. «Une Angleterre 5 étoiles», écrit le Daily Mirror. «Les Three Lions ont surmonté un environnement hostile pour délivrer leur

meilleure performance sous Tuchel et mettre un pied au Mondial», s'extasie le Sun. «Les fans peuvent enfin oser rêver sous Thomas Tuchel alors que l'Angleterre écrase la Serbie», glisse le Daily Telegraph. La composition d'équipe alignée par Tuchel face à la Serbie donne encore plus de motifs d'espoir. Toujours sans Bellingham ni Saka, blessés, plusieurs joueurs

ont donné satisfaction, ou se sont carrément révélés.

Un nouveau qui cartonne, des seconds couteaux qui performent

C'est le cas d'Elliot Anderson, le milieu de terrain de Nottingham Forest, qui a vécu ses deux premières capes coup sur coup. Avec deux titres d'homme du match. «Le joueur de 22 ans est la plus grande et la plus importante découverte de cette trêve internationale», s'emballe ainsi le Daily Mail à son sujet. «Il casse les lignes, suit sa passe, lie le jeu et récupère même le ballon si le mouvement échoue.» Autres gagnants de la soirée, Morgan Rogers, dans un rôle de milieu offensif, qui a séduit la presse anglaise et met la pression sur Jude Bellingham, dont c'est le poste attitré, et Noni Madueke, très percutant sur le flanc droit.

«Bellingham et Saka devront réagir, et Cole Palmer et Phil Foden voudront aussi se faire voir», note ainsi Skysports.

Le réservoir offensif des Anglais est effectivement impressionnant et voir les seconds couteaux (Rogers, Madueke, Gordon) briller devrait créer un cercle vertueux. C'est ce qu'espère certainement Thomas Tuchel, qui a aussi pu se satisfaire de la qualité de sa défense centrale. Marc Guéhi et Ezri Konsa ont chacun marqué un but, mais c'est bien leur solidité dans les duels qui a été remarquée hier soir. Guéhi surtout s'impose comme le patron de la défense, et semble avoir déjà digéré son transfert avorté à Liverpool. Autant de motifs de satisfaction pour les Anglais, qui se rapprochent déjà de la qualification pour le Mondial 2026.

Les déclarations osées de Lamine Yamal sur le Ballon d'Or



Candidat au Ballon d'Or, Lamine Yamal s'est exprimé sur le sujet. L'Espagnol a d'ailleurs fait des confidences sur le sujet.

Le 22 septembre prochain, on connaîtra enfin l'identité du joueur sacré Ballon d'Or 2025. Comme l'an dernier, le suspense est de mise. Favori pour beaucoup, Vinicius Junior s'était finalement incliné face à Rodri. Ce qui avait choqué le Real Madrid, qui avait décidé de boycotter la cérémonie en apprenant avant son départ pour Paris que le Brésilien ne serait pas sacré. Un an plus tard, les

pensionnaires du stade Santiago-Bernabéu pourraient de nouveau manquer à l'appel. Mais ce sera un peu moins grave puisque le titre suprême ne sera a priori pas remporté par un joueur de la Casa Blanca.

En effet, cela devrait se jouer entre Ousmane Dembélé, auteur d'une belle saison avec le PSG avec lequel il a notamment remporté la Ligue des Champions, et le génie Lamine Yamal. Vainqueur de la Liga avec le FC Barcelone ou encore demi-finaliste de la dernière Ligue des Champions, le footballeur âgé de 18 ans, qui a aussi brillé en

Ligue des Nations avec la Roja avec laquelle il a été finaliste, a ses chances. Ce mercredi, le sélectionneur espagnol Luis De la Fuente a d'ailleurs évoqué son cas sur la Cadena SER.

Lamine Yamal veut dominer
«Il a fait preuve d'une maturité impressionnante, et ce n'est pas facile. C'est un enfant et il apprend, mais je suis toujours effrayé par ses pensées. L'image extérieure de Lamine est une chose, et son intériorité en est une autre (...) Lamine a le potentiel pour être le meilleur du monde, mais qu'en est-il de Mikel Merino, Fabián, Pedri...

? Nous avons la chance d'avoir de nombreux joueurs qui sont parmi les meilleurs du monde à leur poste.» Encore excellent avec l'Espagne durant cette trêve internationale, Lamine Yamal est d'ailleurs parti sur des bases solides cette saison où il pourrait soulever le Ballon d'Or. Les votes sont d'ores et déjà clos. Il ne reste plus qu'à attendre la cérémonie organisée au théâtre du Châtelet à Paris.

Dans une interview pour le podcast Resonancia de Corazón de José Ramón de la Morena, l'ailier du FC Barcelone a évoqué ses chances de remporter

le trophée. «J'ai dit à mes amis. Je ne rêve pas de gagner un seul Ballon d'Or, je rêve d'en gagner plusieurs», entame-t-il comme un certain Leo Messi avant lui, lauréat à 8 reprises entre 2009 et 2023. «Je pense être un joueur qui a les capacités pour y parvenir, et si je n'y parviens pas, c'est parce que je n'ai pas bien fait les choses ou parce que je n'en ai pas eu envie. Je rêve donc d'en remporter beaucoup, et le jour viendra. Et quand il viendra, je serai très heureux. Mais je vais vouloir continuer à gagner.» Lamine Yamal rêve encore plus grand...

Le Changement Climatique et les Phénomènes Atmosphériques Extrêmes

De plus en plus fréquents, intenses et parfois inédits, les phénomènes atmosphériques extrêmes témoignent d'un climat en mutation. Entre records de chaleur, tornades insolites, tempêtes rares et anomalies atmosphériques, la planète semble secouée par des épisodes météorologiques autrefois considérés comme exceptionnels.

Rivières atmosphériques en Californie

En janvier 2024, la Californie a été confrontée à un phénomène que l'on décrit encore, un peu faussement, comme "inhabituel" : une série de rivières atmosphériques d'une intensité exceptionnelle, classées au niveau 5, soit le maximum sur l'échelle d'intensité utilisée par le Center for Western Weather and Water Extremes (CW3E). Une rivière atmosphérique est un ruban de vapeur d'eau dans l'atmosphère, transporté sur des milliers de kilomètres depuis les zones tropicales jusqu'aux latitudes tempérées. Il déverse ensuite sur la terre des quantités d'eau d'une ampleur inédite. Ce phénomène a provoqué des cumuls de pluie records à San Francisco et Sacramento : toute la Californie a reçu cette gifle céleste, incapable d'en amortir les effets. L'eau a ruisselé, rongé les sols, emporté les routes, les habitations, et les certitudes. Le réchauffement climatique a augmenté l'envergure de l'événement.

Dôme de chaleur en Europe centrale

En juillet 2025, l'air s'est figé au-dessus de l'Europe centrale. Un dôme de chaleur, massif, silencieux, s'est posé sur le continent. Sous cette coupole invisible, la température s'est emballée : 46 °C dans le sud de l'Italie, 44 °C en Hongrie, mais c'est la nuit, surtout, qui a cessé d'apporter le moindre répit. À Budapest, le thermomètre n'est pas descendu en dessous de 33 °C : les corps transpiraient sans fin, les murs renvoyaient la chaleur accumulée, les villes sont devenues des pièges de chaleur. Un blocage atmosphérique dû au réchauffement de l'Arctique nous apporté anticyclone stagnant, alors que le sol était déjà déjà asséché par l'absence de neige.

Microburst géant à Dubaï : les rafales venues d'en haut

En juin 2024, Dubaï a été



frappée par un microburst d'une intensité exceptionnelle sur une zone urbaine, avec rafales mesurées à 130 km/h. En quelques secondes, des structures se sont s'effondrées et des routes ont été bloquées. Ce phénomène, généralement observé sous les orages dans des régions plus tempérées, consiste en une descente rapide d'air froid et sec provoquée par l'évaporation des précipitations. La cause semble connue : de l'air froid qui s'effondre sous le poids de son propre contraste thermique. Mais dans un désert où la convection est parfois déclenchée artificiellement, la frontière entre naturel et géo-ingénierie devient poreuse. L'atmosphère pourrait désormais répondre à des stimuli que nous produisons sans nous en rendre compte. Ce phénomène a surpris les météorologues, car il est inhabituel en zone désertique. Les dégâts ont été significatifs, illustrant la vulnérabilité des villes à des phénomènes soudains.

Dans un monde où l'air surchauffé s'accumule au-dessus de sols durcis par la sécheresse, les microbursts pourraient surgir là où on ne les attendait pas – dans les déserts artificialisés du Golfe, sur les contreforts brûlants du Maghreb, ou encore dans les vallées méditerranéennes où la convection estivale devient chaque année plus capricieuse. Ils pourraient bientôt frapper

les villes indiennes ou les plateaux mexicains.

Nuages noctulescents à Paris : un message venu de la mésosphère

En juin 2025, un autre événement étrange se produit : des nuages noctulescents, d'un bleu métallique irisé, sont apparus jusque dans le ciel parisien. Ces nuages, que l'on ne voit d'ordinaire qu'aux hautes latitudes, se forment dans la mésosphère, à plus de 80 km d'altitude. Leur présence à Paris indique une hausse inédite de vapeur d'eau dans la haute atmosphère. Ils se forment lorsque des cristaux de glace se condensent autour de particules en suspension à très basse température, et leur présence indique un afflux anormal de vapeur d'eau dans la mésosphère. Ils constituent un avertissement de changements dans la dynamique atmosphérique supérieure.

Cette vapeur d'eau pourrait provenir de l'éruption du Hunga Tonga en 2022, bien que cet effet était estimé à deux ans, et aurait donc dû se terminer en 2024. Elle pourrait aussi être due aux modifications anthropiques du climat, et être un signe, visible à l'œil nu, d'un système qui mute jusqu'aux strates les plus lointaines.

Medicane "Illyria" en 2024

En octobre 2024, La Méditerranée donne naissance à Illyria, un medicane, contraction de "Mediterranean

hurricane". Structure en spirale, cœur chaud, convection organisée, ses caractéristiques rappellent celles d'un ouragan de catégorie 1. Le phénomène est classique sous les tropiques, la formation des ouragans est assez bien connue et se produit au-dessus des océans chauds. Ici, il montre que la Méditerranée devient tropicale. Depuis une dizaine d'années, elle voit naître des tempêtes d'un genre nouveau: les médicanes, hybrides entre dépressions extratropicales et cyclones tropicaux. Qendresa (2014), Zorbas (2018), Ianos (2020), Apollo (2021) et Illyria (2024) ont frappé successivement Malte, la Grèce, l'Italie et les Balkans, avec des vents dépassant parfois les 120 km/h et des pluies torrentielles. Ces systèmes, alimentés par une mer toujours plus chaude, marquent la tropicalisation du climat méditerranéen.

Tornado de feu en Californie

La Californie, en juillet 2024, a vu une tornade de feu. La multiplication d'incendies de forêt y a mené. C'est un phénomène thermodynamique extrêmement violent où les flammes, le vent et la poussière brûlante s'enchevêtrent en une spirale incandescente. L'air aspiré par la chaleur de l'incendie s'élève et entame une rotation cyclonique. Une telle colonne de feu peut atteindre plusieurs centaines de mètres et s'auto-alimenter. La tornade brûle tout ce qu'elle touche et s'en

nourrit. L'augmentation de ces phénomènes est directement due à la sécheresse accrue et aux températures extrêmes résultant du changement climatique.

Foehn inversé dans les Alpes

Au cœur de l'hiver 2025, le Tyrol a subi un foehn inversé. En 40 minutes, la température a grimpé de 18 degrés. Le vent chaud est descendu sur le versant nord des Alpes. Le foehn classique est un vent chaud et sec soufflant sous le vent d'une barrière montagneuse, mais dans ce cas, la dynamique atmosphérique a inversé le gradient de pression, entraînant un réchauffement spectaculaire du côté normalement plus froid. Ce type de situation, très rare en hiver, reflète une complexification des régimes de circulation atmosphérique sur fond de climat perturbé.

Ces événements extrêmes ne sont plus des anomalies isolées mais des signaux d'un nouveau régime climatique. L'atmosphère, en réponse aux déséquilibres énergétiques induits par l'activité humaine, amplifie les extrêmes, déplace les zones d'occurrence habituelles des phénomènes rares, et génère des situations inédites mêlant chaleur, sécheresse, instabilités et dynamismes verticaux. Comprendre ces phénomènes dans leur complexité physique est crucial pour anticiper les crises futures et adapter nos sociétés à un climat désormais plus chaud et plus volatil.



Ces hackers ont organisé une campagne de phishing grâce aux serveurs d'Apple

Alors qu'Apple présentera ce soir la dernière génération de ses iPhone, la société doit trouver le moyen d'enrayer de nouvelles campagnes de phishing. Cette fraude exploite les mécanismes d'invitation du calendrier d'Apple pour échapper aux systèmes de filtrage classiques.

Rien n'arrête les cybercriminels et cette fois, ils exploitent les invitations iCloud Calendar pour diffuser librement leurs tentatives de scam, notamment liées à la cryptomonnaie et au "callback phishing", invitant la victime à appeler un numéro de téléphone frauduleux. iCloud Calendar détourné par les hackers

Les acteurs malveillants s'invitent directement dans votre agenda en exploitant le partage d'événements iCloud. Le mode opératoire est plutôt futé : un scammer crée un événement bidon puis vous rajoute à la liste des participants. Dans cette invitation, il a pris soin de



remplir le champ "notes" avec messages alléchants orientés crypto ou en y plaçant des instructions pointant vers de faux sites d'investissement, Le souci ? L'invitation est envoyée via les serveurs Apple ("noreply@email.apple.com"). Elle passe donc tous les contrôles SPF, DKIM, DMARC, et atterrit en pleine boîte de réception sans alerter.

Comme le rapporte BleepingComputer, c'est encore

pire quand cette invitation a été envoyée à un alias collectif (eg. communication@societe.fr) ou une liste de diffusion sur Microsoft 365. Tous les membres du groupe reçoivent automatiquement l'invitation. Or dans ce genre de cas, quand un message est redirigé ou transféré vers plusieurs adresses email personnelles, le Sender Rewriting Scheme (SRS) retravaille l'adresse de l'expéditeur dans l'enveloppe

technique du message. Les contrôles de sécurité SPF valident le message puisque celui-ci semble provenir du domaine relais et non de l'expéditeur initial. Impossible alors de bloquer ce dernier.

En plus de ces scénarios crypto, des attaques exploitent l'invitation iCloud pour simuler des reçus d'achats non autorisés, incitant à contacter un centre d'assistance frauduleux ("callback phishing"). Au téléphone, les victimes sont poussées à compromettre leurs identifiants ou autoriser des connexions à distance. Dans le doute, Il vaut mieux donc activer l'authentification à deux facteurs.

Cette même technique a été utilisée sur Google Agenda en fin d'année dernière. On estime plus de 300 établissements d'enseignement, services de santé, entreprises de construction et banques ont été ciblés, et 4 000 mails frauduleux ont été envoyés en quatre semaines seulement.

En Bref...

Avec plus de 3 milliards d'utilisateurs actifs mensuels à travers le monde, Facebook est une véritable mine d'or pour les cybercriminels, qui ne manquent pas d'inventivité pour s'en prendre à ses usagers. Cette fois, c'est le spécialiste de l'antivirus Kaspersky qui nous alerte sur une nouvelle cyberattaque déployée sur la plateforme, particulièrement en Asie. Mais elle s'apprête à faire son arrivée en Europe, assurent les experts, et risque de faire des dégâts.

Une campagne de phishing redoutable Ainsi, les victimes reçoivent un faux message qui semble venir directement de Facebook. Celui-ci indique que leur compte a été bloqué ou qu'il sera suspendu sous sept jours. Pour les inciter à réagir, le message contient un bouton « faire appel », qui redirige vers une page d'assistance frauduleuse conçue pour imiter un support officiel. On leur propose alors de télécharger une procédure d'appel. Il s'agit en réalité d'un faux script permettant aux cybercriminels de mettre en œuvre une attaque de phishing, puisque le fichier contient StealC v2, une nouvelle version d'un malware déjà connu.

« Les cybercriminels exploitent souvent la peur des utilisateurs de perdre l'accès à leur compte et un sentiment d'urgence perçu. Cette pression peut pousser les individus à agir sans prudence, augmentant ainsi le risque d'infection par des malwares comme StealC v2 », explique Kaspersky.

Ce logiciel malveillant est redoutable, car il permet de collecter mots de passe et cookies, d'accéder aux portefeuilles de cryptomonnaies et même d'effectuer des captures d'écran. D'autant plus que cette version représente une évolution majeure, qui élargit drastiquement ses capacités.

Pour éviter de tomber dans le piège, les spécialistes rappellent quelques réflexes de base. « Soyez attentif aux signes d'urgence ou de menace. Les tentatives de phishing cherchent fréquemment à créer un sentiment d'urgence ou de peur », prévient Kaspersky. Un message affirmant qu'un compte va être suspendu ou qu'il faut agir immédiatement doit donc être pris avec la plus grande méfiance.

De même, il est essentiel de vérifier la légitimité de tout message, appel ou lien, même s'ils semblent officiels. Comme le rappelle Facebook, « ces liens peuvent sembler inoffensifs, mais ils peuvent vous conduire vers des sites dangereux ou frauduleux qui paraissent légitimes, où vos informations personnelles ou vos identifiants de connexion peuvent être volés ». Autre règle d'or : ne jamais partager ses codes de double authentification, même en cas de demande insistante.

WhatsApp 1500 ingénieurs auraient eu accès à toutes vos données

Un ancien salarié poursuit Meta pour licenciement abusif. La raison ? La firme n'aurait pas apprécié qu'il signale des failles de sécurité compromettant ses obligations légales.

Véritable paradis pour les fraudeurs en tous genres de notre pays, WhatsApp est loin d'être sans risques : failles zero-day, vulnérabilité des pièces jointes, exposition de données privées, arnaques par appel vidéo et bien d'autres problèmes ont déjà été pris en charge par la plateforme. Mais il semblerait que cela aille encore plus loin et un ex-employé en a, semble-t-il, fait les frais. On vous explique.

De « graves risques pour les données des utilisateurs » Voilà une façon bien étrange de récompenser un employé qui tente d'améliorer la sécurité d'une entreprise. Embauché par WhatsApp en 2021, Attaullah Baig s'est mis à dos toute sa hiérarchie en signalant « des défaillances systémiques de cybersécurité qui présentaient de graves risques pour les données

des utilisateurs et violaient les obligations légales de Meta ».

En 2022, après avoir réalisé des tests de sécurité, Baig a signalé à ses supérieurs que l'entreprise n'avait réalisé aucun inventaire des données de ses utilisateurs, qu'elle ne savait pas où ces informations étaient stockées et que les violations de données ne pouvaient être détectées. Pire, les comptes étaient insuffisamment protégés contre les prises de contrôle par des tiers, qui étaient estimées à 100 000 par jour. Comme si cela ne suffisait pas, 1500 ingénieurs de l'entreprise avaient également un « accès illimité aux données des utilisateurs ».

Après avoir exprimé ses inquiétudes plusieurs fois en 2022 et 2023 et subi de nombreuses représailles, Baig a écrit en janvier 2024 à Mark Zuckerberg, PDG de Meta, ainsi qu'à une conseillère juridique pour les informer des violations en cours. Il a également porté plainte en novembre 2024 auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis.

Licencié en février dernier, suite à des évaluations de performance qu'il juge inexactes, il a décidé de porter plainte.

Meta rejette les accusations de son ex-employé

Dans sa plainte, Baig explique qu'il a remonté à Mark Zuckerberg des « preuves que l'équipe de sécurité centrale avait falsifié des rapports de sécurité pour dissimuler les décisions de ne pas remédier aux risques d'exfiltration de données ». Il indique également que Nitin Gupta, responsable de l'ingénierie chez WhatsApp, aurait menti à la Commission de protection des données irlandaise (DPC). Ce dernier aurait notamment dit que WhatsApp n'avait pas accès aux données de ses utilisateurs, ce qui serait, d'après l'ex-employé, totalement faux.

Interrogé par The Register au sujet de l'affaire, Carl Woog, vice-président de la communication chez WhatsApp, s'est voulu rassurant : « Malheureusement, il s'agit d'un scénario courant : un ancien

employé est licencié pour mauvaise performance, puis publie des allégations déformées qui dénaturent le travail acharné de notre équipe. La sécurité est un domaine conflictuel et nous sommes fiers de consolider notre solide expérience en matière de protection de la vie privée. »

Ce ne serait, cependant, pas la première fois que WhatsApp ferait face à un problème de confidentialité. En 2021, la DPC irlandaise avait déjà condamné la société à une amende de 250 millions d'euros. En 2023, elle avait écopé d'une autre peine pour violation de la vie privée de ses utilisateurs et dû régler 5,5 millions d'euros. En mai de la même année, Meta, la maison-mère de WhatsApp avait aussi été sanctionnée et avait dû payer une amende record de 1,2 milliards d'euros pour avoir enfreint le RGPD.

Un dossier à suivre de près pour connaître le fin mot de l'histoire.



Le ministre de la Culture se rend au chevet de l'artiste Salah Aougrou

Le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, s'est rendu, mardi, au chevet de l'artiste Salah Aougrou, hospitalisé à l'Hôpital militaire universitaire spécialisé «Commandant Said Ait Messaoudene» à Staoueli (Alger), indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, le ministre s'est enquis de «l'état de santé de l'artiste, qui connaît une amélioration notable dans le cadre de son traitement, selon les médecins et l'artiste lui-même», lui exprimant ses vœux de prompt rétablissement et

d'un retour proche sur la scène artistique.

Salah Aougrou a accueilli le ministre de la Culture «avec sa bonne humeur habituelle, dans une atmosphère empreinte de respect et de considération», a précisé le communiqué.

Lors de cette visite qui s'est déroulée en présence de l'artiste Fatima Belhadj, épouse de Salah Aougrou, ce dernier a exprimé sa profonde gratitude à tous ceux qui l'ont soutenu et lui ont souhaité santé et prompt rétablissement.



IATF 2025

Méga concert de musique à Alger, dédié aux invités africains

Un méga concert de musique dédié aux invités de l'IATF 2025, rassemblant des extraits de chefs d'œuvres symphoniques, des chansons andalouses, de la variété algérienne et des chants populaires africains, a été animé, mardi soir à Alger, par l'Orchestre symphonique et la chorale polyphonique de l'Opéra d'Alger, devant un public nombreux.

En présence du ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, du directeur exécutif du Fonds pour le Patrimoine mondial africain, le Docteur Albino Jopela et de l'experte en Patrimoine mondial, Rim Kelouaze, ce concert, accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh sous le thème de «l'Afrique dans les bras de l'Opéra», a été organisé dans le cadre du programme culturel «Canex» accompagnant la quatrième Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025).

Durant près de deux heures, ce méga spectacle a réuni une pléiade de jeunes talents,



soutenus par l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger et le Chœur polyphonique de la Wilaya d'Alger, dirigés par le maestro, Lotfi Saïdi.

La jeune soprano, Dina Sirine Khiari, le ténor Billel Sahraoui, la chanteuse andalouse Sabrina Lounis Khodja, le violoniste virtuose Fakhr-eddine Mahala, la voix du Sud algérien Djamila Mansouri et le chanteur chaâbi, Zouhir Mazari ont brillamment

célébré cette soirée algérienne aux dimensions africaines et mondiales.

Un programme consistant en une randonnée onirique d'une dizaine de stations, a donné du plaisir au public, en cette veille de clôture de l'IATF 2025.

La soprano Dina Sirine Khiari et le ténor Billel Sahraoui, ont rendu des extraits de, chefs d'œuvres de la musique classique universelle, rappelant notamment le génie

créatif de Gioacchino Rossini (1792-1868), Francesco Sartori (1957), Georges Bizet (1938-1875), Eduardo Di Capua (1865-1917) et Giuseppe Verdi (1813-1901).

Sabrina Lounis Khodja a, pour sa part, restitué quelques classiques de la musique andalouse, alors que le violon de Fakhr-eddine Mahala a ramené à la mémoire la voix pleine et mélodieuse d'Ahmed Wahbi (1921-1993).

Djamila Mansouri et sa voix cristalline, a réveillé le souvenir du regretté Othmane Bali (1953-2005) et Zouhir Mazari, qui a laissé de côté sa casquette de chef de Chœur pour enfilier, le temps d'une prestation, celle d'un cheikh de la chanson chaâbi, a interprété quelques pièces d'anthologie dans le genre chaâbi, rendant ainsi hommage à Cheikh El Yamine Haïmoune (1947-2019).

Le spectacle s'est terminé dans l'euphorie avec la pièce «Carmina Burana» du compositeur allemand, Karl Orff (1895-1982), une musique pleine de détermination sur

laquelle le regretté professeur Rabah Kadem (1948-2021) avait monté un texte aux consonances et intonations patriotiques, évoquant avec force, la résilience du peuple algérien à en découdre avec les abjections et la barbarie de l'occupant français.

Le public qui, durant toute la soirée, a eu du bon répondant, savourant dans la délectation tous les instants de ce concert dédié aux invités africains de l'Algérie durant l'IATF 2025, a interagi avec l'Orchestre symphonique et le Chœur polyphonique de l'Opéra d'Alger, lors de la dernière partie notamment, où ils ont rendu quelques pièces de la chanteuse sud-africaine, Miriam Makeba (1932-2008).

A l'issue de ce spectacle, des trophées et des distinctions honorifiques ont été remis aux prestataires de cette soirée.

Décès du chanteur Hamid Meddour à l'âge de 50 ans

Le chanteur et compositeur, Hamid Meddour, est décédé lundi à Tizi-Ouzou à l'âge de 50 ans, des suites d'une longue maladie, a annoncé l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), dont il est membre.

Natif de Tigzirt (Tizi-Ouzou) en 1975, l'artiste a fait ses débuts dans le monde de la musique comme percussionniste ayant accompagné de grands chanteurs à l'image de Akli Yahiatène, Lounis Ait Menguellet, Hamidouche, Ali Ferhati et

autres.

Outre ses collaborations avec d'autres artistes célèbres comme Lounès Kheloui, Brahim Tayeb et le groupe Abranis, il avait participé également en tant qu'encadreur de chorales et animateur dans plusieurs

manifestations culturelles notamment le Festival africain de la danse folklorique de Tizi Ouzou. Le défunt chanteur évoquait dans ses chansons les valeurs de la paix et de la fraternité.

Avec une discographie de trois

albums composés, dont le dernier est sorti en 2016, l'artiste avait interprété en dehors de son répertoire plusieurs chansons connues de Cherif Kheddam, Slimane Azem, Dahmane El Harrachi ou encore Kamel Messaoudi.



Workshop international à Alger sur les dossiers d'inscription au patrimoine mondial situé en Afrique et dans les pays arabes

Le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, a présidé, lundi à Alger, l'ouverture des travaux d'un workshop international de formation sur «l'évaluation préliminaire des propositions de dossiers d'inscription à la liste du patrimoine mondial situé en Afrique et dans les pays arabes», organisé du 8 au 11 septembre en cours, en vue de coordonner les efforts pour définir une nouvelle stratégie renforçant la présence du patrimoine arabe et africain sur la liste du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Cette rencontre internationale est organisée par le ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec le Fonds pour le patrimoine mondial africain (AWHF) et l'appui du centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, en présence du directeur général de l'AWHF, Albino Jopela, du président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mohamed Boukhari, ainsi que des représentants du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), et du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, en plus d'experts venus d'une quinzaine de pays africains et arabes et de cadres du ministère de la Culture.

Dans son allocution d'ouverture, le ministre a indiqué que

l'organisation de ce workshop international, qui coïncide avec la tenue en Algérie de la Foire commerciale intra-africain (IATF 2025), qu'abrite Alger du 4 au 10 septembre, «constitue une étape importante pour définir une nouvelle stratégie visant à renforcer la présence du patrimoine arabe et africain sur la liste du patrimoine mondial, et à élaborer une vision d'avenir commune contribuant à la sécurité culturelle, à la préservation de la mémoire et à l'exploitation des industries créatives comme levier du développement durable».

Ce workshop se veut «le prolongement naturel du rôle historique de l'Algérie en tant que terre de civilisations et de diversité culturelle ancestrale, et comme carrefour essentiel de la coopération arabo-africaine», a-t-il précisé, soulignant qu'il «reflète notre engagement collectif à protéger et préserver notre patrimoine commun, étant l'un des principaux fondements pour bâtir des sociétés plus cohésives et plus résilientes face aux défis de l'avenir».

«L'Algérie a procédé, en juin et en septembre 2025, à la mise à jour de sa liste indicative pour y inclure 12 sites supplémentaires candidats au classement, dans une démarche stratégique visant à accroître le nombre de ses sites inscrits et à conforter sa place culturelle à l'échelle mondiale», a-t-il précisé, soulignant que ces efforts s'inscrivent «en droite ligne de la vision éclairée du président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, qui n'a eu de cesse de souligner l'importance de la culture en tant que levier fondamental dans le processus d'édification de l'Algérie nouvelle, mais aussi de la préservation de la mémoire nationale et de la valorisation du patrimoine dans ses dimensions de développement, tout en s'ouvrant à la transformation numérique et à l'innovation».

A cette occasion, il a tenu à saluer «le rôle central du Fonds pour le Patrimoine mondial africain (AWHF) dont les principales missions consistent à renforcer la protection et la valorisation du patrimoine mondial africain, à mettre à niveau les cadres spécialisés, et à accorder un soutien technique et financier aux pays africains dans le processus d'inscription de leurs sites à la Liste du patrimoine mondial, en application des lignes directrices de mise en œuvre de la Convention de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel».

Dans ce cadre, M. Ballalou a cité des statistiques mettant en évidence «l'injustice dont souffre le patrimoine en Afrique et dans les pays arabes, qui se traduit par un retard considérable dans le classement du patrimoine de ces deux régions à l'échelle mondiale», précisant que «122 sites (culturels, naturels et mixtes) ont été classés, soit un taux de 8.97 %, dans 38 pays africains, alors que 97 sites (culturels, naturels et mixtes) ont été classés, soit un taux de 7.77 %, dans 18



pays arabes».

De son côté, le directeur du Fonds pour le Patrimoine mondial africain (AWHF), Albino Jopela, a salué «cette initiative qualitative et les efforts consentis par l'Algérie pour renforcer la protection et la préservation du patrimoine africain et arabe, ainsi que son soutien au travail des experts dans ce domaine afin d'élaborer une stratégie commune pour la préparation de nouveaux dossiers complets d'inscription des sites culturels, naturels et mixtes, en vue de renforcer la présence de l'Afrique et des pays arabes au sein de la liste du patrimoine mondial».

Pour sa part, la coordinatrice du workshop international de formation, Rim Kelouaze (Algérie), a évoqué les objectifs de ce workshop, les résultats attendus et la méthodologie de travail. Elle a, en outre, rappelé le précédent workshop de haut niveau, tenu en juillet dernier,

en prélude à cette rencontre, précisant que ce workshop sera l'occasion de «présenter, d'examiner et d'évaluer des dossiers proposés concernant des sites culturels et naturels».

Lors de la première journée du workshop, qui se poursuivra jusqu'au 11 septembre, les dossiers de 15 pays concernant des sites culturels, naturels et mixtes proposés pour inscription à la liste indicative du patrimoine mondial ont été passés en revue, à l'instar de la Tunisie, du Burundi, du Cameroun, du Gabon et de la Guinée.

Il s'agit, entre autres, de 12 dossiers relatifs à l'Algérie portant sur le parc national du Djurdjura, le parc national d'El-Kala, «Ighamaoune», le patrimoine archéologique de la ville de Tébessa, les ksour de l'Atlas saharien algérien et les Mausolées Royaux de l'Algérie antique.

Festival "DZ Fest": hommage prévu à la "rockeuse du désert" Hasna El Becharia

Un hommage sera rendu à la défunte artiste, Hasna El Becharia (1950-2024), à l'occasion de la 3ème édition du Festival algérien des arts et culture «DzFest», prévu du 14 au 27 septembre, à Londres et Nottingham en Grande Bretagne, a-t-on appris auprès des organisateurs.

«Nous prévoyons l'organisation d'un hommage à la défunte artiste Hasna El Becharia, décédée le 1 mai 2024 à Bechar, au cours de notre manifestation "DZ Fest", qui aura lieu dans les villes de Londres et Nottingham, avec la participation d'une cinquantaine d'artistes algériens résidant à l'étranger, a indiqué à l'APS,

lors d'un entretien téléphonique, Rachida Lamri, fondatrice et présidente de l'association Culturama, principale organisatrice de ce festival dédié à la promotion du patrimoine culturel algérien.

Des projections suivies de débats du film-documentaire, «La rockeuse du désert», de la réalisatrice algéro-canadienne, Sara Nacer, est au menu aussi de l'évènement, a-t-elle encore fait savoir.

Et d'ajouter: «Cette œuvre cinématographique, d'une durée d'une heure et quinze minutes, récompensée par plusieurs prix internationaux et tournée sur une



période de près de dix ans, dresse le portrait de la défunte Hasna El Becharia, seule femme à

jouer avec dextérité du guembri, unique instrument à cordes de la musique et danse Diwane».

La troisième édition du festival «DzFest» mettra à l'honneur la richesse du patrimoine algérien à travers une série d'activités culturelles.

Le programme prévoit des concerts de musique traditionnelle, notamment avec le groupe «Gaada Diwane Béchar» et la chorale «Amal», fondée par des artistes algériens au Royaume-Uni.

Fondée en 2013, l'association «Culturama» œuvre à valoriser les traditions et expressions contemporaines de l'identité algérienne, avec un accent particulier sur les cultures du Grand Sud.



Diabète : Le miel est-il une bonne alternative au sucre ?

Est-ce bien raisonnable de manger du miel quand on a du diabète ? Quels sont les risques pour votre glycémie ? Par quoi remplacer le miel ? Réponse de Florence Thorez, diététicienne-nutritionniste.

Le miel est souvent perçu comme une alternative naturelle au sucre blanc, réputé moins raffiné et plus riche en nutriments. Pourtant, naturel ne veut pas dire sans danger, notamment pour les personnes diabétiques. Peuvent-elles consommer du miel sans risque ? On fait le point avec Florence Thorez, diététicienne-nutritionniste membre de l'AFDN (Association Française des Diététiciens Nutritionnistes). Rappel : qu'est-ce que le diabète ? "On ne devient pas diabétique du jour au lendemain parce qu'on mange sucré", précise d'emblée Florence Thorez. Le diabète est une maladie chronique caractérisée par une hyperglycémie persistante liée à un défaut de production ou d'action de l'insuline, une hormone régulatrice sécrétée par le pancréas. On distingue principalement deux grands types de diabète :

- Le diabète de type 1, une maladie auto-immune qui survient généralement dès l'enfance ou à l'adolescence. L'organisme détruit ses propres cellules pancréatiques productrices d'insuline.
- Le diabète de type 2, beaucoup plus fréquent, qui survient généralement à l'âge adulte. Il est lié à une résistance à l'insuline et / ou à une production insuffisante. Il est généralement associé à un excès de poids, à la sédentarité et à une alimentation déséquilibrée. Avec le temps, si la glycémie reste mal contrôlée, le diabète peut provoquer de nombreuses complications : atteintes des yeux (rétinopathie diabétique), des reins (néphropathie diabétique), des nerfs (neuropathie diabétique), ou du cerveau (AVC), voire un risque d'amputation



(pied diabétique). Le rôle de l'alimentation... L'alimentation n'est pas la cause directe du diabète, mais elle joue un rôle essentiel dans son apparition, sa prévention et sa gestion au quotidien. Une bonne hygiène de vie est essentielle pour stabiliser la glycémie et prévenir les complications. Cela passe notamment par : Miel VS sucre : quelles différences nutritionnelles ? Le sucre blanc et le miel occupent une place de choix dans la grande famille des édulcorants. On les utilise pour sucrer nos boissons ou encore nos desserts. Mais sur le plan nutritionnel, sont-ils vraiment comparables ? L'un est-il plus sain que l'autre ? Et surtout, lequel est à privilégier dans une alimentation équilibrée ? Le sucre blanc : raffiné, énergétique... Mais pauvre en nutriments Le sucre blanc est composé exclusivement de saccharose, une molécule composée de deux sucres simples : le glucose et le fructose. Il est généralement issu de la betterave ou de la canne à sucre, puis raffiné au point de perdre tous ses micronutriments. Résultat : plus aucune trace de vitamines ou de minéraux. Il ne reste que du sucre pur. Très énergétique, le sucre blanc fournit en moyenne 400 kcal pour 100 g. Son index glycémique élevé (autour de 70) implique qu'il provoque une élévation rapide de la glycémie, le taux de sucre dans le sang. Ce phénomène peut entraîner

des fringales, de la fatigue, voire favoriser à long terme l'apparition de déséquilibres métaboliques comme la résistance à l'insuline ou le diabète de type 2. Le miel : un édulcorant naturel aux vertus supplémentaires Le miel, lui, est un produit naturel fabriqué par les abeilles à partir du nectar des fleurs. Il reste très sucré, mais beaucoup moins que le sucre blanc : comptez environ 80 g de glucides pour 100 g de miel. Mais il contient aussi :

- de l'eau (environ 17 %) ;
- des oligo-éléments intéressants (potassium, calcium, magnésium, fer) ;
- des enzymes (comme le glucose oxydase et l'invertase) qui participent à sa conservation naturelle ;
- et surtout, des antioxydants naturels (polyphénols, flavonoïdes), aux effets protecteurs contre le stress oxydatif.

Indice glycémique : quel est l'impact du miel sur la glycémie ? L'index glycémique (IG) du miel varie en fonction de sa composition en fructose et en glucose, qui dépendent elles-mêmes de l'origine des fleurs butinées (acacia, lavande, châtaignier...). Le miel d'acacia, par exemple, est plus riche en fructose, ce qui donne un IG plus bas (environ 35 à 40). À l'inverse, un miel de fleurs polyflorales peut avoir un IG proche de 60 à 65. Quoi qu'il en soit, l'IG du miel est inférieur à celui du sucre blanc (saccharose) dont l'index glycémique se situe

autour de 70. En d'autres termes, le miel entraîne une élévation plus progressive et modérée de la glycémie. Cette différence s'explique notamment par la présence naturelle de fructose - dont l'IG est plus bas que celui du glucose - mais aussi par la richesse du miel en enzymes, oligo-éléments et composés antioxydants, qui ralentissent la digestion et l'absorption des sucres. « Le miel reste un sucre, mais il est moins glycémiant, surtout s'il est consommé avec modération », indique Florence Thorez. « Il peut donc être préféré dans certains cas, mais cela ne doit pas devenir une excuse pour en consommer en excès ! » En conclusion : faut-il préférer le miel au sucre blanc ? Oui, mais avec modération. Le miel est sans doute un choix plus intéressant que le sucre blanc en raison de sa composition naturelle, de son index glycémique plus bas et de la présence d'antioxydants et de minéraux. Il est aussi plus aromatique, ce qui permet d'en utiliser un peu moins pour sucrer un yaourt, une tisane ou une pâtisserie. Cela dit, le miel reste du sucre. À ce titre, il doit être consommé avec parcimonie, surtout si l'on surveille son poids, sa glycémie ou sa santé cardiovasculaire. Les personnes diabétiques peuvent-elles manger du miel ? Aucun aliment n'est strictement interdit en cas de diabète, mais certains doivent être consommés avec une attention particulière en raison de leur impact sur la glycémie. C'est le cas du miel : "Sa consommation doit être raisonnée, ponctuelle et toujours intégrée dans un repas équilibré", insiste Florence Thorez. Contrairement au sucre blanc, composé exclusivement de saccharose, le miel contient du fructose et du glucose, deux sucres simples dont l'absorption est légèrement plus progressive. Résultat : le miel élève bien la glycémie, mais de manière souvent moins

brutale que le sucre raffiné. Quelle quantité de miel peut manger une personne diabétique ? Ce qui est autorisé :

- Une à deux cuillères à café par jour maximum, soit environ 5 g de miel, peuvent être raisonnables si le diabète est bien équilibré (HbA1c < 7-7,5 % et glycémies stables).
- Le miel doit toujours être consommé au cours d'un repas, jamais à jeun, afin de ralentir l'absorption des sucres. Par exemple : sur du pain complet, ou mélangé à un yaourt nature non sucré.

Ce qu'il faut éviter :

- Ne consommez pas de miel si votre diabète est mal équilibré (HbA1c > 8 %, glycémies très variables).
- Évitez le miel en période de déséquilibre métabolique ou lors de l'adaptation du traitement.
- Soyez particulièrement prudent si vous êtes traité par insuline ou sulfamides hypoglycémiantes, car le risque de variation rapide de la glycémie est plus élevé.
- Ne vous laissez pas tromper par l'image « naturelle » du miel : il reste un sucre, avec un index glycémique modéré à élevé, selon sa composition. "Pour rappel, l'Organisation mondiale de la Santé recommande aux adultes en bonne santé de ne pas dépasser 50 g de sucres ajoutés par jour. Mais il n'existe pas de recommandation officielle pour les personnes diabétiques. Tout dépend du type de diabète, du traitement en cours et du profil individuel", souligne Florence Thorez. Et d'indiquer : "Une à deux cuillères à café par jour, au cours d'un repas, semblent raisonnables (à déduire de la facture glucidique totale). Mais cela reste une tolérance individuelle à discuter avec un professionnel de santé".



Vous appliquez du dentifrice sur vos boutons ? Voilà pourquoi il faut arrêter tout de suite



Si vous avez des boutons d'acné sur le visage, qu'ils soient blancs, rouges, inflammés ou non, il peut être intéressant de prendre rendez-vous chez le dermatologue. Le spécialiste va pouvoir établir un diagnostic et prescrire un traitement adapté au type d'acné afin de faire disparaître les imperfections. Mais lorsque l'acné est

occasionnelle et qu'un petit bouton surgit sur le visage au réveil, nous sommes tentées d'essayer une astuce dénichée sur internet ou soufflée par l'un de nos proches afin de l'éliminer le plus rapidement possible. On connaît la technique la plus répandue, celle de déposer un peu de dentifrice le soir sur le bouton, car sa formule serait capable de l'assécher et donc de l'éliminer

rapidement. Détrompez-vous, c'est une mauvaise idée.

Pourquoi il faut absolument éviter l'application du dentifrice sur les boutons

«Le dentifrice, c'est frais, ça pique, ça sèche, et donc tu as vraiment l'impression d'avoir asséché ton bouton» explique la dermatologue Dr Marie Jourdan

sur son compte Tiktok. «En réalité, tu l'as brûlé, parce que dans le dentifrice il y a un petit cocktail avec du menthol qui est super irritant (...) parfois ils contiennent même du triclosan et du bicarbonate qui ne sont pas du tout adaptés à la peau et qui sont complètement adaptés à la cavité buccale» annonce

la spécialiste. «Donc oui, le bouton va disparaître et tu auras même cramé la peau autour. Mais tu risques franchement de gagner une tâche à la place». La spécialiste est donc formelle, le dentifrice, on ne le dépose pas sur sa peau !

Boutons sur le visage : comment s'en débarrasser ?
«Si tu veux absolument assécher tes boutons, il y a des actifs qui existent qui sont faits pour ça en dermatologie comme le peroxyde de benzoyl, qui peut être remboursé sous ordonnance, ou des cosmétiques qui contiennent de l'acide salicylique, du niacinamide. (...) Mais surtout l'ingrédient essentiel, c'est la patience» rassure-t-elle.

En résumé :
Le dentifrice n'est pas du tout adapté à la peau
Il peut brûler l'épiderme et créer une tache
Il faut plutôt privilégier des actifs comme le peroxyde de benzoyl
Et faire preuve de patience !a

Envie de changer de couleur de cheveux ? Voici les 2 colorations brunes les plus tendance de l'automne



Vous avez envie d'un joli brun ? Voici deux colorations brunes sublimes et super tendance pour cet automne 2025.

L'été est souvent l'ennemi de notre chevelure. L'exposition au soleil, les baignades à répétition, le vent, le sable... Nombreux sont les facteurs qui sensibilisent la fibre capillaire et ternissent l'éclat de notre couleur de cheveux. Il est ainsi fort probable que votre coloration se retrouve plus fade à la rentrée, ou avec

des reflets dans les tons cuivrés. C'est donc l'occasion de refaire sa couleur de cheveux. Si vous avez des cheveux châtains et que vous souhaitez les foncer, ou que vous avez les cheveux bruns et que vous avez envie d'une toute nouvelle nuance, vous frappez à la bonne porte : le média Allure a dévoilé les deux colorations brunes qui seront tendance pour l'automne 2025.

Quelles sont les deux colorations brunes tendance pour cet automne ?
Brown sugar brunette

Si vous avez les cheveux décolorés par le soleil, c'est peut-être votre chance d'adopter le Brown sugar brunette. Il s'agit d'un brun avec de légères mèches plus claires sur les longueurs et au niveau des pointes. «L'idée est de capturer une profondeur chaleureuse et lumineuse, comme les tons qu'on observe dans le désert» indique Tracey Cunningham, coloriste, qui a notamment réalisé cette couleur sur la chanteuse Lana Del Rey : «nous voulions une couleur subtile et facile à entretenir. Quand les cheveux sont relevés, la couleur est riche et uniforme. Quand ils sont lâchés, les pointes plus claires apportent un effet naturel et lumineux». Si vous avez une base brune, il suffit de réaliser un balayage subtil chez le coiffeur. «L'objectif est un résultat naturel, une couleur qui repousse harmonieusement et qui reste élégante sans nécessiter un entretien constant» poursuit-elle.

L'avantage de cette couleur, c'est qu'elle nécessite peu d'entretien : elle est chaude, mais pas assez pour devenir orange. Même si la couleur commence



à s'estomper, elle restera belle».

Plush brunette
Vous rêvez d'un brun plus intense avec des reflets froids, vous allez adorer le Plus brunette, que la coloriste Jenna Perry décrit comme un «brun velours». Il a

des reflets expresso sublimes au soleil. «Si les cheveux sont naturellement noirs, il faudra les décolorer légèrement» explique la coloriste Min Kim. C'est aussi une couleur qui peut être obtenue avec une coloration semi-permanente en une seule étape. Pour maintenir ces jolis reflets froids et lumineux, il faudra utiliser une routine composée d'un shampoing et après-shampoing formulés spécialement

prolonger l'éclat des colorations. Sans oublier d'appliquer un spray protecteur de chaleur, avant d'utiliser un sèche-cheveux ou un lisseur.

Charles III à nouveau embarrassé par son frère Andrew, un vrai casse-tête !

Charles III prépare la venue de Donald Trump le 16 septembre et écarte son frère Andrew de l'événement en raison de ses scandales.

William et Harry entretiennent des relations tendues, mais ils ne sont pas les seuls dans la famille royale britannique. Charles et Andrew, eux, se disputent depuis bien plus longtemps. Pour comprendre l'origine de cette inimitié, il faut remonter à leur enfance. Elizabeth II a immédiatement choyé Andrew à sa naissance en 1960, tandis qu'elle confiait souvent Charles, son aîné de douze ans, à une ribambelle de gouvernantes lors de ses voyages à travers le monde.

Cette différence de traitement a laissé des traces dans leur relation, longtemps marquée par la distance et les rivalités fraternelles.

Aujourd'hui, la situation ne s'est pas arrangée : Andrew se retrouve au cœur de multiples scandales, liés notamment à ses liens avec Jeffrey Epstein et Ghislaine Maxwell, qui continuent d'agiter la sphère médiatique. Le roi Charles III, conscient de l'impact potentiel sur l'image de la monarchie, cherche à prendre ses distances avec son frère pour préserver la réputation de la Couronne et éviter que les affaires judiciaires et les polémiques n'éclipsent ses propres engagements royaux.

Andrew, une source d'embarras pour Charles III

L'association du prince Andrew avec Jeffrey Epstein continue de poser problème à son frère, le roi Charles. Alors que le souverain britannique prépare la visite de Donald Trump à Windsor du 16 septembre, il souhaite préserver la relation spéciale entre le Royaume-Uni et les États-Unis. Mais la représentante américaine Nancy Mace réclame des poursuites pénales contre Andrew, alors que les victimes d'Epstein continuent de se mobiliser.

Andrew, 65 ans, ne figurera pas parmi les invités du dîner d'État organisé en l'honneur du président et de Melania Trump, contrairement à d'autres



membres de la famille royale comme le prince William et Kate Middleton. Non seulement il n'est plus un royal actif, mais il a

également affirmé qu'il n'oserait plus jamais se rendre aux États-Unis, craignant une arrestation ou des poursuites.

Michael J. Fox Cette vidéo crève-cœur de l'acteur rongé par la maladie, se levant de son fauteuil et posant à l'US Open

Michael J. Fox, atteint de Parkinson depuis plus de 30 ans, a fait une apparition émouvante au tapis bleu de l'US Open ce 7 septembre.

Cela fait maintenant 30 ans que Michael J. Fox, rendu célèbre par Retour vers le futur, combat la maladie de Parkinson. L'acteur, qui s'était imposé sur le petit écran avec la série comique Spin City, a vu sa carrière menacée par ce mal qui le ronge. Pourtant, il continue d'affronter cette épreuve avec un courage exemplaire et un humour intact. Soutenu sans faille par son épouse, la comédienne Tracy Pollan, mariée depuis 1988 et mère de leurs quatre enfants, Michael J. Fox reste une figure inspirante pour ses admirateurs.

Très discret dans l'espace médiatique, chacune de ses sorties devient un véritable événement. En 2024, il avait ainsi foulé la scène du Royal Festival Hall à

Londres lors de la cérémonie des BAFTA. L'événement rendait hommage à Michael Gambon, le légendaire Dumbledore. L'acteur a remis le prix du meilleur film depuis son fauteuil roulant. La salle, émue par sa présence, lui a offert une standing ovation, saluant son courage et sa résilience. Et il est réapparu début septembre !

Michael J. Fox brille malgré la maladie à l'US Open

Le 7 septembre, l'acteur mythique, ancien partenaire de Christopher Lloyd, a attiré tous les regards à l'US Open. Arrivé en fauteuil roulant aux côtés de son épouse, Michael J. Fox, 64 ans, a fait un effort remarquable pour se lever et poser devant les photographes sur le tapis bleu réservé aux célébrités. Un instant délicat pour le comédien, dont l'équilibre reste fragile. Une fois les clichés pris, il est retourné dans son fauteuil et a salué de la main le public et les



photographes avant de regagner les tribunes.

Sur les réseaux sociaux, les images de Michael J. Fox ont touché de nombreux fans. Ils ont été admiratifs de son courage et de celui de son épouse, toujours présente à ses côtés. Les messages affluent sur les réseaux : « Il n'y a pas plus fort que cet homme », « Michael tu

es un être humain incroyable et un vrai guerrier. N'arrête jamais d'être toi », « Mon héros ! ». Certains ajoutent : « Une preuve par l'image de ce que signifie le serment « dans la maladie et dans la santé » ! ».

L'acteur décidé à poursuivre sa carrière

À 63 ans, Michael J. Fox conti-

nue de surprendre et de se battre, puisqu'il rejoint le casting de la troisième saison de Shrinking sur Apple TV+. Il partagera l'écran avec un autre monument du cinéma, Harrison Ford, célèbre pour son rôle d'Indiana Jones. Pour l'instant, son personnage reste un mystère, mais cette apparition marquera son retour à l'écran depuis 2020.

L'occasion pour lui de retrouver un ancien complice : Bill Lawrence, co-créateur de la comédie sur Apple TV+. Ce dernier l'avait dirigé à l'époque de la mythique sitcom Spin City. Malgré un départ contraint, les deux hommes ont conservé une relation proche. À noter également que la nouvelle saison accueillera Jeff Daniels, Sherry Cola et Isabella Gomez, mais aucune date de diffusion n'a encore été annoncée.

Le théâtre libanais à Dubaï : Un pont culturel en pleine croissance

Le théâtre libanais, riche de son histoire et de ses dynamiques culturelles, connaît un essor remarquable à Dubaï, une ville qui s'affirme comme un carrefour culturel entre le Liban et la région du Golfe.

Ces dernières années, des productions comme Venus ont renforcé l'idée que Dubaï devient un prolongement du théâtre libanais, porté par des artistes talen-

teux désireux d'explorer des thématiques universelles.

Badih Abou Chakra, acteur, explique dans une interview avec Arab News en français : « Le lien entre Dubaï et le Liban est avant tout culturel. Les Libanais cherchent à se reconnecter à leur pays d'origine à travers l'art vivant. Le théâtre offre un moyen de renouer avec leurs racines tout en s'adaptant aux réalités

contemporaines. »

Cette vision trouve un écho dans Venus, une pièce qui, à travers sa mise en scène et ses performances, aborde des thèmes puissants liés aux relations humaines, au pouvoir, à la vulnérabilité, mais aussi à l'introspection personnelle et collective.

Dans Venus, une actrice et un metteur en scène se retrouvent dans un face-à-face intense lors

d'une audition. La pièce explore la complexité de leur dynamique, mettant en lumière les jeux de pouvoir, mais aussi les instants de fragilité qui peuvent marquer toute relation professionnelle.

Venus met en scène Rola Beks-mati et Badih Abou-Chakra, avec un texte original de David Ives, adapté par Lina Khoury et Gabriel Yammine, et dirigé par

Jacques Maroun.

Selon Badih Abou Chakra, « Le théâtre n'est pas simplement une performance. Il s'agit de l'exploration de l'être humain dans toute sa diversité. Sur scène, l'interaction entre les acteurs devient une exploration de l'intime et du collectif. »

ANNABA / STOCKAGE AGROALIMENTAIRE

Le wali inspecte les centres de stockage des céréales à Treat

Sihem.Ferdjallah

Dans le cadre de la stratégie nationale visant à renforcer la sécurité alimentaire et à doter les wilayas d'infrastructures modernes permettant une meilleure gestion des ressources agricoles, le wali Abdelkader Djellaoui, a effectué, hier mercredi, une visite de terrain à la commune de Treat, relevant de la daïra de Berrahal. Cette visite a été consacrée au suivi et à la réception des travaux de réalisation de deux centres de proximité destinés au stockage des céréales.

Accompagné du directeur de l'urbanisme, de la construction et de l'architecture ainsi que de la directrice des équipements publics, le wali a constaté la finalisation des travaux dans les deux infrastructures, chacune dotée d'une capacité d'accueil de 50.000 quintaux de céréales, soit une capacité globale de 100.000 quintaux.

Ces deux centres viennent répondre à un besoin pressant, celui de disposer d'équipements de stockage modernes et sécurisés pour les céréales, produit de base et ressource stratégique dans la balance alimentaire nationale. Situés dans une zone agricole active, ces équipements permettront de réduire les pertes post-récolte, d'optimiser les circuits d'approvisionnement et de garantir une meilleure conservation des grains.



Le wali a insisté, lors de sa visite, sur l'importance de leur mise en service rapide. Il a ainsi émis des instructions fermes à la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) afin de lancer sans délai l'exploitation des deux centres. Cette décision vise à éviter toute rupture de la chaîne logistique et à assurer que les prochaines récoltes puissent être stockées dans des conditions optimales.

La réalisation de ces infrastructures s'inscrit dans la stratégie nationale de renforcement de l'autonomie alimentaire et de réduction de la dépendance vis-à-vis des importations. Les pouvoirs publics ont placé le secteur agricole et plus particulièrement la filière céréalière au cœur de leurs priorités.

En effet, la conjoncture internationale, marquée par des tensions sur les marchés des denrées alimentaires et une flambée des prix, a rappelé

avec force la nécessité pour chaque pays de sécuriser son approvisionnement. L'Algérie, qui consacre d'importants moyens à la modernisation de son agriculture, multiplie les initiatives pour améliorer la productivité et surtout préserver la récolte grâce à des infrastructures adaptées.

Les deux centres de Treat s'ajoutent ainsi à d'autres projets similaires en cours dans plusieurs wilayas, témoignant d'un effort coordonné à l'échelle nationale. Au-delà des aspects stratégiques, ces équipements constituent une avancée concrète pour les agriculteurs de la région. Jusqu'ici, nombre d'entre eux étaient contraints de transporter leurs récoltes sur de longues distances, avec les surcoûts et les risques de perte que cela impliquait. Désormais, ils pourront disposer de structures de proximité, facilitant la livraison et améliorant leurs conditions de travail.



Le stockage moderne permet en outre de préserver la qualité des grains et de réduire considérablement les risques liés à l'humidité, aux parasites ou aux aléas climatiques. Cela se traduit par une valorisation plus importante de la récolte, mais aussi par une meilleure régulation du marché local des céréales.

Avec une capacité de 100.000 quintaux, ces deux centres joueront également un rôle clé dans l'approvisionnement des minoteries et autres unités de transformation de la région. Ils contribueront ainsi à garantir la disponibilité des farines et des semoules, produits de consommation quotidienne pour les ménages.

Cette dynamique locale participe à un objectif plus large : celui de consolider la sécurité alimentaire nationale, pilier de la stabilité économique et sociale du pays. Le wali d'Annaba a d'ailleurs rappelé que « la souveraineté alimentaire ne peut être atteinte

sans des infrastructures fiables permettant de protéger la production nationale ».

Cette visite s'inscrit dans une série de déplacements de terrain que multiplie le wali afin de s'assurer de la bonne exécution des projets structurants dans la wilaya. Son implication personnelle dans le suivi et la supervision traduit une volonté claire : faire de la wilaya d'Annaba un pôle agricole compétitif et résilient, capable de contribuer efficacement à l'effort national.

À travers ce projet, l'État confirme son engagement à investir dans les secteurs stratégiques, en particulier l'agriculture et l'agro-industrie. Ces investissements s'accompagnent également de programmes de formation et d'accompagnement des agriculteurs, afin d'assurer une exploitation optimale des infrastructures mises à leur disposition.

L'objectif affiché est clair : bâtir une agriculture durable, performante et capable de répondre aux besoins croissants d'une population en expansion.

Avec la réception de ces deux centres de stockage à El Treat, la wilaya d'Annaba franchit un pas important dans cette direction. Elle confirme également son rôle de locomotive dans la concrétisation des politiques nationales de développement agricole et de sécurité alimentaire.

ANNABA : Réunion de coordination pour l'organisation d'un salon régional exposition-vente de fournitures scolaires

Sihem.Ferdjallah

Dans le cadre des préparatifs de la rentrée scolaire 2025-2026 et afin de soutenir les efforts visant à mettre à la disposition des familles des fournitures scolaires à des prix préférentiels et accessibles, le wali Abdelkader Djellaoui, a présidé dans l'après-midi d'hier une réunion de coordination consacrée à l'organisation d'un salon régional de la vente des fournitures scolaires et des équipements liés à la rentrée. Cette rencontre a rassemblé les représentants du ministère du commerce intérieur et de la régulation du marché national, ainsi que les responsables



régionaux et locaux du commerce, les présidents des chambres de commerce et plusieurs cadres de l'administration, témoignant de l'importance accordée à cette manifestation.



Le salon, qu'abritera la wilaya d'Annaba en coordination avec plusieurs wilayas de l'Est, se veut une véritable vitrine économique et sociale. Il réunira des producteurs, des importateurs, des grossistes,

mais aussi l'Office national des publications scolaires, des commerçants de vêtements et de chaussures, ainsi que des artisans. L'objectif affiché est d'assurer une large disponibilité de produits de

qualité et de garantir aux familles des prix compétitifs, adaptés à leur pouvoir d'achat, dans un contexte marqué par la nécessité de maîtriser les dépenses liées à la scolarité.

Par cette initiative, les autorités locales entendent renforcer la solidarité sociale et accompagner les parents dans la préparation de la rentrée, tout en encourageant la dynamique commerciale régionale. Le wali a insisté sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs afin de garantir le succès de cet événement qui, au-delà de sa dimension économique, traduit l'engagement constant de l'État à soutenir les citoyens et à faciliter leur quotidien.